



**Compte-rendu des assemblées publiques de
consultation de la population sur l'énoncé de vision
stratégique de la MRC Lotbinière**

3 juillet 2025

Table des matières

Contexte de la démarche	3
Déroulement des assemblées	4
Présentation du document	4
Résultats de l'atelier économique	5
Résultats de l'atelier social	8
Résultats de l'atelier sur l'énoncé de vision stratégique	20
ANNEXE I : Mise en situation économique	24
ANNEXE II : Cas citoyen #1	25
ANNEXE III : Cas citoyen #2	26
ANNEXE IV : Atelier environnemental	27
ANNEXE V : Tableau de collecte des résultats de l'atelier environnemental	28
ANNEXE VI : Atelier sur la vision stratégique	29
ANNEXE VII : Compte-rendu de l'assemblée du 15 mai 2025 à Saint-Sylvestre	30
ANNEXE VIII : Compte-rendu de l'assemblée du 20 mai 2025 à Laurier-Station	37
ANNEXE IX : Compte-rendu de l'assemblée du 22 mai 2025 à Saint-Narcisse-de-Beaurivage	42
ANNEXE X : Compte-rendu de l'assemblée du 26 mai 2025 à Val-Alain	48
ANNEXE XI : Compte-rendu de l'assemblée du 28 mai 2025 à Lotbinière	53
ANNEXE XII : Compte-rendu de l'assemblée du 9 juin 2025 à Saint-Agapit	59
ANNEXE XIII : Compte-rendu de l'assemblée du 10 juin 2025 à Sainte-Agathe-de-Lotbinière	60
ANNEXE XIV : Compte-rendu de l'assemblée du 12 juin 2025 à Saint-Gilles	67
ANNEXE XV: Compte-rendu de l'assemblée du 17 juin 2025 à Saint-Apollinaire	74

Contexte de la démarche

En vertu de l'article 2.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC Lotbinière doit maintenir en tout temps un énoncé de sa vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social de son territoire. L'article 2.18 de cette même loi exige également de la MRC que le total de la population des municipalités au sein desquelles une assemblée publique est tenue représente au moins les deux tiers de la population. Pour ce faire, la MRC Lotbinière a tenu neuf assemblées publiques dans les municipalités suivantes entre le 15 mai et le 17 juin:

- Saint-Sylvestre
- Laurier-Station
- Saint-Narcisse-de-Beaurivage
- Val-Alain
- Lotbinière
- Saint-Agapit
- Sainte-Agathe-de-Lotbinière
- Saint-Gilles
- Saint-Apollinaire

Selon les données d'estimation de la population des municipalités de l'Institut de la statistique du Québec pour l'année 2023, la population de ces neuf municipalités représente 24 506 personnes sur une population totale de 36 510, ce qui représente 67,1% de la population soit plus des deux tiers.

Déroulement des assemblées

Les assemblées publiques étaient composées d'abord d'un segment d'introduction présentant aux citoyens le territoire de la MRC, son champ d'action ainsi que la dernière mouture de la planification stratégique de la MRC. Ensuite, des portraits étaient présentés à l'assistance afin d'expliquer le contexte général, social, économique et environnemental dans lequel la MRC se trouvait selon les dernières données disponibles. Par la suite, trois ateliers étaient réalisés sur les trois grandes sphères du développement durable afin de recueillir l'opinion des citoyens sur les problématiques du territoire qu'ils vivent au quotidien et de discuter de pistes de solutions. Finalement, une fois les trois premiers ateliers complétés, l'atelier sur la vision stratégique était réalisé. Dans cet ultime atelier, l'assemblée était appelée à se projeter dans l'avenir en hiérarchisant les 10 éléments clés du projet d'énoncé de vision stratégique, à retirer les éléments qu'elle jugeait superflus ou à ajouter des éléments qu'elle jugeait manquants au besoin.

Présentation du document

Les résultats sont présentés par atelier. Les annexes I à V présentent le contenu des ateliers présentés à la population lors des assemblées publiques. Les annexes VI à XIV présentent le compte-rendu individuel de chacune des assemblées publiques.

Résultats de l'atelier économique

Mise en situation économique

La mise en situation économique mettait en scène une compagnie de jus de fruits qui désirait ouvrir une deuxième usine de transformation de jus de fruits en Lotbinière. Cette mise en situation visait à discuter des atouts et faiblesses du territoire d'un point de vue économique ainsi que du style de développement économique souhaité par les citoyens et citoyennes. Le libellé exact de la mise en situation économique et des questions peut être consulté à l'annexe I.

Cet atelier a été réalisé dans sept des neuf assemblées publiques qui ont été tenues (aucun citoyen ne s'est présenté à Saint-Agapit et un seul citoyen s'est présenté à Saint-Apollinaire). Voici les principaux éléments mentionnés :

1) Fluidité du réseau routier

Il y a consensus que le territoire de la MRC est **bien desservi** au niveau du réseau routier notamment avec l'autoroute 20 et par les nombreuses routes régionales qui traversent la MRC. Cela représente globalement un atout. La proximité des ponts est également un avantage majeur.

Lors de deux assemblées publiques, des bouchons de circulation aux heures de pointe survenant parfois dans l'Est de la MRC ont été mentionnés par les citoyens. Cet élément reste relativement mineur pour le moment.

Un citoyen a également décrit l'impact de la présence de l'autoroute 20, pour les petites municipalités qui ne sont pas à proximité de l'autoroute, comme une pompe à vide où les commerçants s'en vont pour s'installer en bordure de l'autoroute et répondre aux besoins des automobilistes qui y circulent. À terme, les citoyens de ses petites municipalités perdent l'accès à des commerces de proximité avec des effets notamment sur l'accessibilité physique à des aliments sains. Il importera de réfléchir à des moyens de lutter contre cette dynamique.

2) Qualité de la desserte du service en train

Le train circule dans la MRC, mais ne s'arrête pas sur le territoire de la MRC. La population voit la possibilité d'un arrêt de train dans la MRC Lotbinière comme un facteur attractif qui positionnerait avantageusement notre territoire pour les différentes entreprises. La MRC devrait toutefois consulter

les entreprises de la région auparavant afin de vérifier qu'il y a un intérêt réel chez les entrepreneurs locaux avant d'évaluer la possibilité d'entreprendre des démarches. Il y aurait un intérêt à utiliser davantage le train, car cela ferait moins de camions sur les routes, ce qui serait plus écologique, permettrait d'épargner davantage les routes qui subissent une forte dégradation actuellement et pourrait également être un excellent substitut à la pénurie de main-d'œuvre de camionneurs. Le transport ferroviaire devrait également être utilisé davantage pour répondre aux besoins de mobilité des citoyens d'autant plus que cela milite en faveur des objectifs de développement durable.

3) Volume de production des producteurs agricoles locaux

Il n'y a pas d'unanimité d'une assemblée à l'autre à savoir si les producteurs agricoles pourraient fournir en petits fruits. Il y aurait toutefois un intérêt pour des producteurs agricoles à conclure un partenariat avec une entreprise stable qui pourrait leur apporter un revenu assuré. Toutefois, à savoir si des producteurs agricoles convertirait leurs terres à ce type de production, il y a deux éléments qui ont été considérés : le manque de main-d'œuvre agricole, car la production de petits fruits n'est pas vraiment mécanisée contrairement à bien des cultures actuellement et la rentabilité du produit vis-à-vis d'autres produits substitués. Finalement, il pourrait y avoir un intérêt, mais il y aurait des défis à relever pour que ce partenariat puisse réellement s'opérationnaliser.

4) Niveau de service du transport collectif

Le service de transport collectif doit continuer de s'améliorer. Beaucoup de citoyens n'ont pas accès au transport collectif dans leur municipalité et la fréquence de passage dans le réseau actuel ne permettrait pas à 4 nouveaux arrivants sans voiture de se déplacer partout sur le territoire de la MRC. Plusieurs solutions ont été évoquées par les citoyens pour améliorer le transport collectif en général en Lotbinière :

- 1) Développer un train de banlieue ou un quelconque réseau de transport structurant qui mènerait vers Lévis et Québec (1 fois)

- 2) Développer un taxi-bus pour les municipalités périphériques qui n'ont pas accès au transport collectif par bus et où la densité est peut-être trop faible pour circuler d'une municipalité à l'autre.
- 3) Développer un réseau de covoiturage conjointement avec les grands employeurs pour permettre aux travailleurs de voyager plus facilement de leur domicile à leur lieu de travail.
- 4) Valoriser les moyens de transport privé actuellement disponibles sur le territoire de la MRC (ex. : taxis).

5) Capacité à pourvoir les 36 postes dans la population locale

Il y a une pénurie de main-d'œuvre qui frappe, mais elle ne frappe pas tous les domaines de façon équivalente. Il y a un enjeu d'accès à un emploi d'été pour les adolescents et jeunes adultes cette année dans l'Est de la MRC, mais dans le secteur agricole, on parle d'une pénurie de main-d'œuvre généralisée qui se poursuit. Certaines assemblées ont déclaré cet enjeu comme un problème majeur alors que d'autres assemblées étaient certaines de pouvoir pourvoir les postes étant donné la conjoncture économique si le salaire offert aux employés est intéressant.

6) Vision du développement économique en Lotbinière

Il faut miser sur un développement économique centré sur les forces du territoire et diversifier notre économie actuellement plutôt manufacturière. Les diverses usines et industries peuvent toujours venir s'installer en Lotbinière, mais elles devraient chercher à s'insérer dans le réseau local existant d'acteurs économiques. Le manque d'espace dans les parcs industriels, la capacité de traitement des eaux usées ainsi que le manque d'eau dans plusieurs municipalités ont poussé certaines assemblées à souhaiter que davantage de conditions soient prévues afin de s'assurer que l'implantation de nouvelles entreprises cadre dans la vision du développement économique de la MRC et respecte sa capacité d'accueil. Une assemblée publique a également mentionné que le réseau électrique était pleinement sollicité et que cela pourrait représenter un enjeu.

Résultats de l'atelier social

Cas citoyen #1

Le cas citoyen #1 mettait en scène une jeune famille qui habite en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen était de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour aider à répondre à un besoin de la population. Le libellé exact des questions et du texte du cas citoyen #1 peut être consulté à l'annexe II.

Voici les problématiques identifiées par les citoyens/citoyennes lors des assemblées:

1) Logement

Le logement, particulièrement le logement abordable, est un immense enjeu dans presque toutes les municipalités. Il manque de tous les types de logement (ex. : logements locatifs, condos, maisons de ville, résidences pour personnes âgées, logements sociaux, logements abordables, etc.). Globalement, les citoyens en assemblée souhaitent que le milieu municipal s'implique davantage pour régler l'enjeu. La hausse du coût du logement est également plus marquée dans l'Est de la MRC (Saint-Gilles, Saint-Agapit & Saint-Apollinaire).

2) Places en milieu de garde (CPE, garderies, etc.)

Le pous est similaire un peu partout. Les places en milieu de garde partent très rapidement, sont très difficiles à trouver et les listes d'attente sont longues. Il s'agit d'un enjeu important compte tenu de la dynamique démographique actuelle ou de plus en plus de jeunes familles choisissent de venir s'installer en Lotbinière. Cet enjeu a été nommé dans pratiquement toutes les assemblées.

3) Transport collectif

Le service de transport collectif existe et est augmenté graduellement, mais dans son état actuel, il est insuffisant pour répondre aux aspirations des

citoyens/citoyennes. Le service est inexistant dans plusieurs municipalités et insuffisant pour vivre sans voiture dans les municipalités qui sont desservies par le transport collectif. Il y a consensus autour du fait que l'on doit continuer le développement du transport collectif dans la région.

4) Sécurité et pratique des transports actifs

Il y a bien des axes routiers qui n'ont pas été pensés pour y inclure des infrastructures de mobilité active (pistes cyclables et trottoirs). Les routes régionales sont carrément dangereuses et découragent la pratique de ces formes de mobilité durable pour circuler d'une municipalité à l'autre. Beaucoup de municipalités ont pris des mesures pour augmenter la sécurité dans le réseau viaire sous leur contrôle (bollards, radar pédagogique, allées piétonnières, etc.), mais n'ont pas juridiction sur les routes régionales. L'absence de la sûreté du Québec a également été notée. Sa présence moins fréquente contribuerait à la hausse de la vitesse sur les routes régionales.

Les citoyens des municipalités avec un relief vallonné ont également soulevé le fait que cela les poussait à ne pas utiliser le réseau de transport actif. Cet élément est à prendre en compte dans le développement d'un réseau de pistes cyclables à l'échelle de la MRC.

5) Enseignement postsecondaire

Il y avait unanimité lors des assemblées. Le Centre d'études collégiales de Lotbinière est un bon début, mais pour garder les cégépiens sur le territoire et éviter leur exode vers Québec, Lévis ou Thetford, il faut diversifier et/ou augmenter l'offre de cours actuellement disponible au Campus de Saint-Agapit ou encore développer d'autres centres de formation spécialisée ailleurs sur le territoire.

6) Infrastructures sportives

L'enjeu n'est pas le même pour toutes les municipalités. Pour les municipalités périphériques, l'accès à ces infrastructures est un enjeu alors que pour les municipalités centrales disposant de ces équipements, l'enjeu est plutôt le financement et le maintien de ces infrastructures (les heures d'ouverture sont souvent alors réduites). Il y a donc une question de transport

vers ces infrastructures pour les citoyens des municipalités plus éloignées qui se pose ainsi qu'un enjeu de travail en collégialité des municipalités entre elles afin de rentabiliser la présence de ces infrastructures sur le territoire. Il semblait y avoir un consensus, la majorité des infrastructures sportives sont présentes à un endroit ou à un autre en Lotbinière.

7) Offre de loisirs

Cet élément est inégal d'une municipalité à l'autre. Certaines municipalités surtout périphériques sont intégrées au sein de réseaux de loisirs des municipalités des MRC voisines et ont des ententes afin de permettre à leurs citoyens d'accéder à leurs infrastructures ou encore développent une programmation complémentaire. Pour la majorité des municipalités en Lotbinière, il s'agit d'un enjeu. Il manque de cohésion entre les services de loisirs des municipalités afin d'éviter le dédoublement d'activités similaires aux mêmes moments qui se nuisent mutuellement. Il y a un appétit citoyen pour un meilleur arrimage entre les municipalités.

8) Ressources en soutien à la jeunesse

En la matière, les sons de cloche étaient très différents d'une assemblée à l'autre. Les citoyens/citoyennes de certaines assemblées mentionnaient l'absence de maisons des jeunes dans leur municipalité et le manque de soutien à la jeunesse comme un enjeu alors que dans d'autres assemblées, on parlait de la couverture d'organismes locaux et de la présence d'une expertise en travail social suffisante pour combler les besoins des jeunes du milieu. Il y aurait donc un intérêt à ce que les services déployés dans certaines municipalités se coordonnent pour couvrir tout le territoire de la MRC, car il semble actuellement y avoir un problème d'accès à ces services dans plusieurs municipalités.

9) Hébergement touristique

Un citoyen a identifié l'hébergement touristique comme un enjeu en Lotbinière. Si l'offre touristique est riche et diversifiée en Lotbinière, l'hébergement touristique disponible pour accueillir ces touristes pour plus d'une journée est quant à lui trop limité.

10) Infrastructures culturelles

Le manque d'infrastructures culturelles sur le territoire a été mentionné à deux reprises. En effet, mis à part le Moulin du Portage à Lotbinière, il n'y a pas de théâtre sur le territoire de la MRC, il n'y a pas de cinéma non plus ou encore de musées. L'offre de loisirs culturels (plus spécifiquement lié aux arts) a également été indiquée comme un enjeu.

11) Réseau de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques

Lors d'une assemblée publique où la question du transport durable était à l'avant-plan des discussions, le manque de bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques a également été soulevé comme un enjeu à travailler.

Voici les pistes de solution soulevées par les citoyens et citoyennes en assemblée :

1) Logement

- S'inspirer du système d'absorption du 10% de déficit par la municipalité locale lorsqu'il y a un projet contenant des unités de logement abordable à construire.
- Adopter des règlements d'urbanisme favorables à la construction d'unités de logement abordable au sein des nouveaux de projets de logement.
- Soutenir des projets émanant des coopératives d'habitation
- Miser sur des projets de logement préfabriqués.
- Miser sur des projets de logement modulaires en partenariat avec le milieu privé et l'office régional d'habitation.
- Régir les résidences secondaires afin d'éviter que des logements demeurent vacants trois mois par année.

2) Bénévolat

- Créer un réseau de citoyens-bénévoles volontaires afin de s'entraider pour la réalisation de travaux quelconque à domicile
- Développer ou soutenir une initiative d'incitation au bénévolat dans la MRC.

3) Collaboration intermunicipale

- Développer un leadership MRC dans certains dossiers pour outrepasser l'esprit de clocher
- Créer un réseau de communication de projets innovants réussis entre les municipalités afin d'inspirer les autres municipalités de la MRC
- Renforcer la coopération avec les MRC voisines sur des enjeux municipaux (surtout dans le contexte des municipalités à proximité de ces MRC)
- Envisager des regroupements de municipalités afin de mettre les ressources en commun.

4) Sécurité routière

- Utiliser une partie de l'emprise des routes régionales MTQ pour y construire des pistes cyclables. Les trottoirs ne sont pas réglementaires à bien des endroits.

5) Accueil des nouveaux résidents

- Mettre sur pied un service d'accueil des nouveaux résidents les informant des organismes présents sur le territoire de la municipalité et des principaux services que la municipalité locale ou la MRC offrent.

6) Synergie citoyenne

- Mettre sur pieds des lieux de socialisation (places publiques ou encore petits cafés) afin de permettre les échanges citoyens, la rencontre de ses voisins et ainsi l'intégration des nouveaux résidents au territoire

7) Recrutement international

- Jumeler des municipalités en Lotbinière avec des municipalités en Afrique ou ailleurs dans le monde afin de renforcer nos liens politiques et ainsi favoriser l'immigration économique en Lotbinière.

Le cas citoyen #2 met en scène une citoyenne âgée qui veut venir habiter en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen est de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour répondre à un besoin de la population. Le libellé exact des questions et du texte du cas citoyen #2 peut être consulté à l'annexe III.

Voici les problématiques identifiées par les citoyens/citoyennes lors des assemblées :

1) Service d'aide alimentaire

Les ressources d'aide alimentaire déployées sur le territoire répondent relativement bien aux besoins des citoyens pour les municipalités que ces services desservent. Des citoyens ont mentionné un trou dans la couverture de ce service sur leur territoire.

2) Accès à des soins de santé

L'accès à des soins de santé de proximité de toutes sortes (soins à domicile, médecin de famille, établissements de santé et de services sociaux de proximité) est difficile. Des coops de solidarité sont accessibles dans quelques municipalités sur le territoire, mais cela semble insuffisant aux dires de la population. Les citoyens doivent faire de nombreux kilomètres pour avoir accès à ces soins et sont parfois redirigés vers les établissements de Charny ou de Québec hors de la MRC. Des citoyens de certaines municipalités ont relevé également une peur au niveau de la lenteur des services ambulanciers pour se rendre à leur domicile en cas d'urgence.

3) Résidences pour personnes âgées

Il manque de résidences pour personnes âgées sur le territoire. De nombreuses assemblées ont mentionné que souvent la seule option pour vieillir actuellement et être proche des services est de quitter Lotbinière et se tourner vers Lévis. Il manque donc de résidences pour personnes âgées sur le territoire afin de permettre aux aînés de vieillir chez eux.

4) Accès physique à des aliments sains

Il y a une précarité importante au niveau de l'accès physique à des aliments sains. Plusieurs municipalités n'ont pas d'épiceries ou de marchés locaux à proprement parler et n'ont qu'un dépanneur ou rien du tout. La majorité des restaurants ouverts à la population sont des restaurants rapides. Il y a un enjeu d'accès à des aliments sains à proximité dans la majorité des municipalités.

5) Soutien aux aînés

Il y aurait un besoin d'aide à domicile plus important chez les aînés actuellement. Des organismes offrent de l'accompagnement à plusieurs aînés actuellement, mais il s'agit de bénévoles et le nombre de bénévoles et ceux-ci se font de plus en plus rares. Cet élément a été nommé lors de deux assemblées publiques.

6) Transport adapté

Le transport adapté couvre bel et bien tout le territoire de la MRC. Des échos contradictoires ont cependant été soulevés sur la fiabilité du réseau.

7) Accessibilité universelle des bâtiments

Lors d'une assemblée citoyenne, la question des rampes d'accès universel aux bâtiments a été soulevée. Énormément de bâtiments en Lotbinière seraient inaccessibles aux personnes à mobilité réduite.

8) Isolement social

Il a été mentionné que la **population sort de moins en moins** depuis la pandémie. Cela représente un enjeu pour les nouveaux résidents qui viennent s'installer en Lotbinière ainsi que pour les aînés que leur santé physique généralement plus fragile pousse davantage à rester à la maison.

9) Inclusion sociale

Malheureusement, des citoyens qui n'ont pas grandi en Lotbinière se font toujours accoler l'étiquette « d'étrange », peu importe leur année d'arrivée en Lotbinière. Il manque également des lieux de rencontre pour tous les citoyens qui sont autres que des infrastructures majeures de loisirs (ex. : aréna). Les lieux de socialisation devraient permettre aux citoyens qui sont originaires d'ailleurs qu'en Lotbinière et qui n'ont pas d'enfants qui pratiquent un sport de rencontrer d'autres personnes et de se développer un réseau social.

10) Sentiment d'appartenance

La population nouvellement arrivée en Lotbinière n'a pas une identité locale très forte et elle vit souvent plus isolée socialement du reste de la population. Il manque de lieux de socialisation pour intégrer cette population.

Voici les pistes de solutions identifiées par les citoyens/citoyennes en assemblée :

1) Résidences pour personnes âgées

- Mettre sur pied davantage de projets pensés pour les aînés avec des commodités de base au 1^{er} étage (épicerie, pharmacie, etc.) et des logements pour personnes âgées dans les autres étages avec un stationnement souterrain pour réduire l'emprise au sol et un ascenseur pour faciliter les déplacements de la clientèle.

2) Accessibilité universelle et mobilité durable

- Réfléchir davantage à la planification de l'espace en amont de la construction du quartier (transport, espaces de stationnement, rampe d'accès, etc.)

3) Logement, isolement social et soutien aux aînés

- Favoriser des initiatives de colocation intergénérationnelle où des aînés ouvrent leur porte à des plus jeunes ce qui permet à ces derniers d'avoir accès à un logement. Pour les aînés, un soutien pour effectuer des tâches du quotidien que la force physique ne permet plus de réaliser et de sortir des personnes âgées de l'isolement social.

Résultats de l'atelier environnemental

L'atelier environnemental vise à évaluer où se situe la population de la MRC Lotbinière sur les questions environnementales. Les participants sont appelés à voter vert, jaune ou rouge. L'atelier est divisé en deux parties :

- 1) Leur impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face à une série d'aléas climatiques
- 2) leur propension à poser des gestes environnementaux précis dans un contexte très précis.

Le libellé exact des questions posées lors de l'atelier environnemental peut être consulté à l'annexe IV et la feuille de collecte des résultats peut l'être également à l'annexe V.

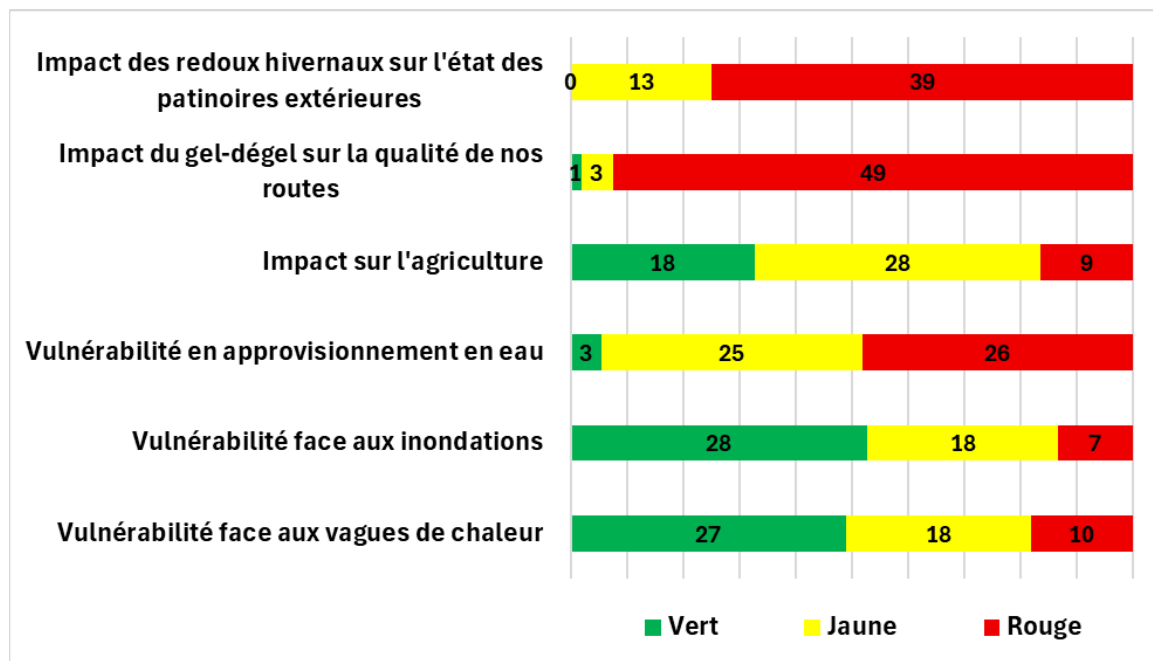
Résultats :

A. Impression de la vulnérabilité du territoire face à différents aléas liés au changement climatique

Un carton vert = Le citoyen pense que le territoire de la MRC n'est pas du tout affecté par cet aléa.

Un carton jaune = Le citoyen pense que le territoire de la MRC est moyennement vulnérable face à cet aléa.

Un carton rouge = Le citoyen pense que le territoire de la MRC est très vulnérable face à cet aléa.

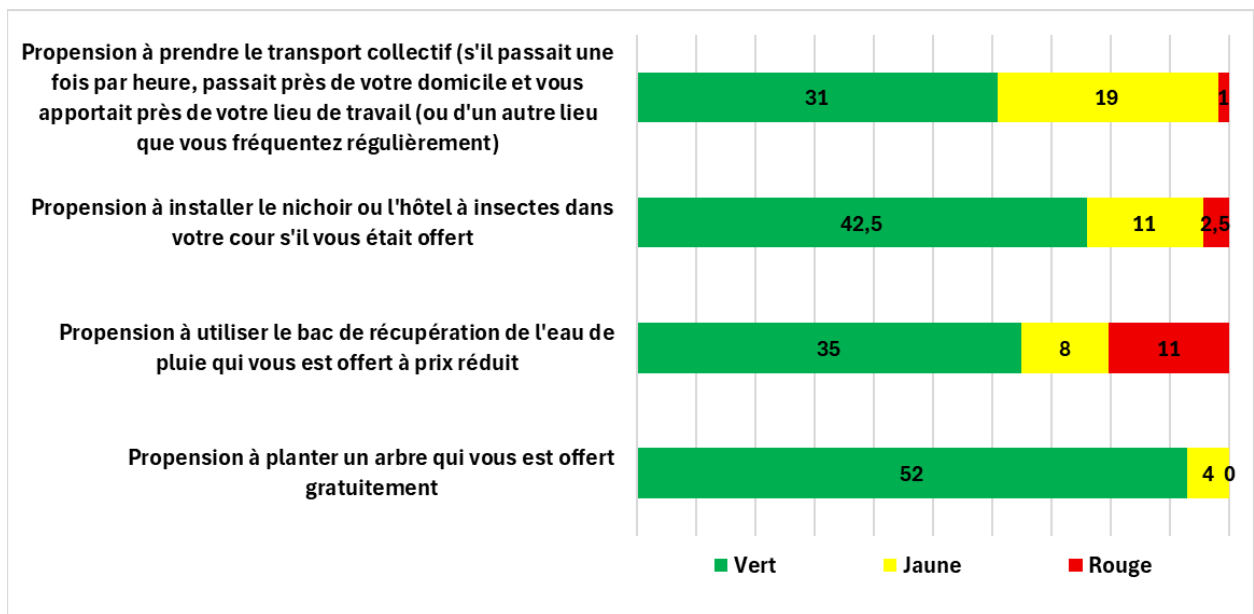


B. Propension à poser un geste environnemental

Un carton vert = Le citoyen poserait le geste sans hésiter.

Un carton jaune = Le citoyen est hésitant.

Un carton rouge = Le citoyen n'a aucun intérêt à poser le geste.



Croyez-vous que vos concitoyens auraient donné la même réponse que vous?

Certaines assemblées étaient d'avis que leur avis sur les 10 questions était similaire à celui de leurs concitoyens. Or, la majorité des assemblées indiquait que les réponses auraient été plus variées sur certains sujets si tous les citoyens avaient été présents dans la pièce. Le profil des participants était plus engagé dans la collectivité que la moyenne des citoyens et cela influence le résultat des consultations publiques aux yeux des citoyens.

Autres impacts environnementaux sur le territoire

1) Qualité de l'eau

La qualité de l'eau dans les puits est un enjeu de plus en plus dans les municipalités ainsi que dans la majorité des cours d'eau.

2) Acériculture

Les changements climatiques apportent de nombreuses variations sur la période de plantations des récoltes et sur la période de production acéricole l'allongeant en moyenne, mais apportant un cycle de gel-dégel qui peut avoir

des effets plus négatifs. Des citoyens ont également manifesté une inquiétude quant à cette augmentation de la saison de production acéricole. Ils craignent une dégradation de la santé des érables du coin ainsi que pour la disparition des résineux.

3) Impact du gel-dégel sur la qualité des routes

La hausse de la circulation abîme davantage les routes, ce qui est un mélange dangereux combiné avec le gel-dégel des routes. L'acériculture a changé et est beaucoup plus industrielle, des camions beaucoup plus lourds qu'auparavant circulent maintenant sur nos routes. Le sel sur les routes en hiver dégrade également la qualité des routes. Un certain déficit d'entretien des routes est également noté à certains endroits.

4) Récréotourisme en hiver

L'absence de neige cette année a pratiquement réduit à néant la saison de motoneige avec des impacts négatifs sur l'industrie touristique qui doit s'adapter. Les activités touristiques doivent être adaptées aux changements climatiques.

5) Faune

Plusieurs éléments ont été mentionnés :

- Le changement de température a favorisé la prolifération des espèces exotiques envahissantes (nerprun, agrile du frêne, etc.).
- Il y a également un retour des dindons qui font des ravages dans les champs en mangeant de nombreuses cultures. Il y a aussi de plus en plus de bernaches qui ne migrent plus et qui demeurent dans les champs. Elles ont un gros impact sur l'état des champs.
- Finalement, une augmentation de la quantité d'insectes de tout ordre a été notée.

6) Impact positif sur l'agriculture

Un agriculteur mentionne que les changements climatiques ont des impacts positifs pour lui jusqu'à maintenant. Le réchauffement climatique allonge la

période possible des récoltes et permet également de planter des cultivars ce qui était impossible d'envisager auparavant.

7) Érosion côtière

Un citoyen mentionne l'enjeu de l'érosion côtière pour les secteurs en bordure du Fleuve.

8) Climatisation

Une hausse de la climatisation est nécessaire à bien des moments durant l'année.

9) Assurances

Le coût des assurances pour divers aléas climatiques a augmenté.

10) Inquiétudes quant à la foresterie

Un citoyen mentionne son inquiétude quant au reboisement et aux techniques de déboisement. Le reboisement est souvent très cosmétique à ses yeux et il démontre de l'inquiétude que des méthodes qui s'apparentent à des coupes à blanc aient toujours lieu en Lotbinière.

Résultats de l'atelier sur l'énoncé de vision stratégique

Pour l'atelier sur la vision stratégique, les 10 éléments clés du projet d'énoncé de vision stratégique ont été décortiqués puis placés devant les participants. Ces derniers devaient hiérarchiser les éléments en fonction du degré d'importance qu'ils leur accordent, déterminer quels éléments sont à retirer et quels éléments sont ajoutés à la vision stratégique de la MRC.

Énoncé de vision stratégique actuellement en vigueur :

*« En 2035, le territoire de la MRC de Lotbinière est reconnu comme un modèle de communauté 1) **champêtre** 2) **accueillante**, 3) **active**, 4) **prospère** et 5) **innovatrice** offrant 6) **un milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de sa population**.*

*Le plein développement de ses forces et de son potentiel en fait 7) **un milieu économique vigoureux** tout en **assurant la protection et la mise en valeur de** 8) **son environnement, de** 9) **son patrimoine et de** 10) **sa culture**. »*

Constat général : Globalement, la majorité des éléments clés du projet d'énoncé de vision stratégique de la MRC sont maintenus par les citoyens. Des critiques sur le trop grand nombre de concepts à l'intérieur de l'énoncé ont cependant été mis sur pied.

Opinions des citoyens quant aux 10 termes de la vision stratégique

1) Accueillante

Ce terme est globalement placé parmi les objectifs les plus importants à maintenir au sein de l'énoncé de vision stratégique. Étant donné l'augmentation rapide de la population prévue en Lotbinière dans les prochaines années, il importe de demeurer accueillant. Cependant, des voix ont également souhaité le retrait de ce terme, car celui-ci serait recoupé par l'objectif d'offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population à leurs yeux.

2) Active

L'objectif d'une communauté active dans ces deux sens a été relevé (proactive). Or, il est parfois confondu avec l'objectif de prospérité et perçu comme active sur le plan économique. Si cet objectif est maintenu, il pourrait

être intéressant de revoir son libellé, car il n'est pas compris par tous de la même façon.

3) Champêtre

Les assemblées s'entendent généralement pour retirer le mot champêtre. Le terme est très peu évocateur aux yeux de la population et est parfois vu comme condescendant. Il y a cependant toujours une volonté de préserver l'identité rurale du territoire de la MRC et la propension à la solidarité que l'on retrouve dans les villages, mais le terme champêtre ne semble pas être le bon.

4) Innovatrice

Le caractère innovateur de la MRC est à maintenir dans la vision (qu'il soit compris strictement sur le point de vue économique ou qu'il soit saisi comme un comportement général que la MRC devrait chercher à incarner). Il y a également parfois des critiques afin que ce terme soit fusionné à d'autres termes à caractère économique, car les objectifs se recoupent globalement sous « offrir un milieu de vie économique vigoureux ». Généralement, les assemblées reconnaissent l'importance du terme.

5) Prospère

Les résultats variaient énormément d'une assemblée à l'autre, ce terme étant parfois retiré, car jugé trop similaire à l'objectif d'un milieu de vie économique vigoureux et à d'autres moments jugé comme un complément essentiel au milieu de vie économique vigoureux. Le milieu de vie économique peut bien être vigoureux, encore faut-il que les citoyens en ressentent les retombées économiques positives sur leur qualité de vie. Deux assemblées ont également demandé que le principe soit lié avec le principe de durabilité.

6) Offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population

Cet objectif est soit placé comme le plus important des objectifs soit retiré de la liste des objectifs, car perçu comme la mission de l'organisation. L'objectif est beaucoup trop englobant ou trop large. Est-ce possible de ne pas penser que l'épanouissement de l'ensemble de la population n'est pas un objectif des MRC? Difficilement, mais en quoi cela donne-t-il une direction de l'avenir que la MRC désire? Peut-on avoir différentes interprétations de cet objectif? Il faut voir si ce terme devrait demeurer parmi les objectifs ou être élevé à titre de mission de la MRC. Il est également vu comme un objectif englobant bien

des enjeux sociaux (logement, santé, etc.) qui sont perçus automatiquement comme partie intégrale de cet objectif.

7) Offrir un milieu de vie économique vigoureux

Cet objectif a souvent été identifié parmi les plus importants. Parfois, il fut retiré, car il était jugé redondant. Il se recoupait avec l'objectif de prospérité aux yeux de la population. Globalement, cet objectif est important et est à maintenir au sein de l'énoncé de vision de la MRC.

8) Protéger et mettre en valeur l'environnement

L'objectif de mise en valeur et la protection de l'environnement fut parfois placé comme un des objectifs les plus importants et à d'autres moments plutôt en bas de liste lors de la hiérarchisation des objectifs présents au sein de l'énoncé de vision. Toutefois, cet objectif n'a jamais été retiré des objectifs à atteindre par la MRC. Il y a donc un certain consensus autour du fait qu'il s'agit d'un objectif à maintenir dans l'énoncé de vision.

9) Protéger et mettre en valeur le patrimoine

L'importance de mettre en valeur le patrimoine n'a pas été reconnue dans toutes les assemblées. Certaines assemblées se demandaient s'il y avait vraiment du patrimoine dans leur municipalité alors que dans d'autres assemblées, cet objectif a été placé plus haut que des objectifs de prospérité et de milieu de vie économique vigoureux. Le patrimoine a parfois été retiré ou alors il fut suggéré de joindre cet objectif avec la protection et mise en valeur de la culture. Cependant, la majorité des assemblées convenait qu'il s'agissait d'un objectif à garder au sein de la vision stratégique.

Un citoyen a également tenu à souligner que les paysages font partie du patrimoine et que ceux-ci devraient également être protégés en y incluant cet objectif dans la vision.

10) Protéger et mettre en valeur la culture

Cet objectif a été parfois jumelé avec celui de protéger et mettre en valeur le patrimoine, mais a généralement été maintenu au sein des objectifs à maintenir au sein de la vision stratégique.

Ajouts :

11) Durabilité

Il faut spécifier que le développement économique en soi doit venir avec un souci de durabilité.

12) Identité rurale

Faire la promotion de l'identité rurale de la MRC a également été soulevée lors d'assemblées publiques.

13) Synergie

Il faut travailler davantage en collégialité entre municipalités, passer par-dessus les guerres de clochers et tenter de fournir des services qui sont complémentaires les uns avec les autres. Ajouter cet élément au sein de la vision stratégique permettrait de renforcer cet objectif.

14) Santé et services sociaux

La santé est perçue comme une problématique sur laquelle on doit absolument travailler et qui doit transparaître dans la vision stratégique.

15) Protéger l'intégrité du territoire agricole

Le caractère agricole étant central à l'identité de la MRC, il faut protéger le territoire agricole et le mettre au sein de la vision stratégique renforcerait l'atteinte de cet objectif.

16) Capital humain

Il faut que la vision stratégique de la MRC parle de développer les forces et compétences de sa population locale. En misant sur le capital humain, Lotbinière deviendra une destination plus attractive pour les entrepreneurs.

ANNEXE I : Mise en situation économique

La compagnie Ujudfruit est une compagnie qui fabrique du jus de fruits. Basée sur la Rive-Sud de Montréal depuis plusieurs années, elle souhaite ouvrir une deuxième usine dans la MRC Lotbinière afin de se rapprocher du marché de Québec. La compagnie s'est dotée d'une politique d'achat local pour laquelle elle s'engage à réaliser des partenariats avec des agriculteurs locaux pour une partie de son approvisionnement en petits fruits qu'elle achemine avec une flotte de camions. L'autre portion de ses fruits est importée et arrive via le port de Québec. Ils devront être acheminés jusqu'à son usine en train. Elle demande également un accès régulier au train afin d'échanger sa production entre ses deux futures usines. Elle recrute actuellement 4 travailleurs à l'étranger sur les 40 travailleurs qu'elle compte embaucher. Les 36 emplois vacants seraient comblés localement.

Elle se pose donc des questions sur la fluidité du réseau routier, la qualité de la desserte du service en train, le volume de fruits des producteurs, le service de transport collectif pour ses quatre travailleurs étrangers qui n'auront pas de voiture à leur arrivée et sur sa capacité à pourvoir ses 36 postes parmi les locaux?

- 1) Au regard des besoins exprimés par la compagnie Ujudfruit, Lotbinière est-elle une terre d'accueil? Qu'est-ce que c'est que d'être une terre d'accueil en matière économique à vos yeux?
- 2) La venue de cette entreprise est-elle souhaitable à vos yeux? Quelle est votre vision idéale du développement économique en Lotbinière?

ANNEXE II : Cas citoyen #1

Joanie et Sébastien ont 37 et 40 ans et habitent en Lotbinière. Elle travaille comme réceptionniste dans un cabinet de dentiste et lui comme aide-gérant dans un commerce. Ils ont tous les deux des revenus modestes et l'augmentation du coût de leur logement les pousse à déménager. Ils ont deux enfants, soit un garçon de 16 ans et une fille de six ans. Ils attendent la venue d'un troisième enfant. Ils s'interrogent si les infrastructures et services offerts aux jeunes et adolescents sont adaptés au fur et à mesure que leurs enfants vieillissent. Leur fils graduera bientôt du secondaire et est toujours incertain de ce qu'il aimerait faire plus tard, mais il envisage l'inscription à un programme préuniversitaire. Il s'intéresse également à la musique et aimerait continuer de pratiquer sa passion. Il est plutôt réservé, il s'ennuie et ses parents sont inquiets de ses nouvelles fréquentations. Leur fille quant à elle est adepte de sport et passe de longues heures à l'extérieur. Elle souhaite se rendre à l'école à vélo, mais ses parents sont inquiets pour sa sécurité. La famille possède une voiture pour l'ensemble de ses déplacements.

Joanie et Sébastien demandent si la MRC peut toujours leur offrir les services dont la famille a besoin pour que chacun des membres puisse s'y épanouir.

- 1) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement?
- 2) Est-ce que la MRC Lotbinière ou votre municipalité offre ces éléments?

ANNEXE III : Cas citoyen #2

Andrée est une femme âgée de 78 ans à mobilité réduite et habite à Québec. Elle se déplace à l'aide d'une canne et marcher sur de longues distances est difficile depuis un bête accident qui lui est arrivé il y a quelques années. Elle n'a pas de voiture. Elle envisage de déménager dans la MRC pour se rapprocher de sa sœur qui y est déjà résidente. Elle aimerait trouver un logement dans votre municipalité qui soit abordable et adapté à sa réalité. Elle est soucieuse de son alimentation et son petit budget l'amène à avoir recours parfois aux services d'aide alimentaire. Elle est déterminée à se faire de nouveaux amis / nouvelles amies. Sa mobilité est trop réduite pour emprunter le transport collectif, elle se déplace en transport adapté sur rendez-vous. Elle a également une condition médicale qui nécessite un suivi mensuel. Avant de faire le grand saut, elle se demande cependant si la MRC peut lui offrir les services convenant à sa situation.

- 1) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement?
- 2) Est-ce que la MRC Lotbinière ou votre municipalité offre ces éléments?

ANNEXE IV : Atelier environnemental

Chacun des participants a trois cartons (vert, jaune et rouge) pour répondre à chacune des questions. Deux blocs de questions en rafales puis une discussion en groupe. Deux blocs de questions et des échanges à la fin de chaque bloc.

A : Inquiétudes liées aux changements climatiques (Priorisation)

- 1) Êtes-vous inquiets par des phénomènes climatiques suivants?
 - Vague de chaleur
 - Inondations
 - Feux de forêt
- 2) Êtes-vous inquiets de croiser un troupeau de dindons sauvages dans votre marche en forêt?
- 3) Êtes-vous inquiets de la dégradation de l'état des patinoires en hiver?
- 4) Êtes-vous inquiets que le gel-dégel endommage encore plus les routes?

B : Propension à faire des changements pour des raisons environnementales

- 1) Les parcours de transport collectif sont refaits dans la MRC. Un arrêt d'autobus est situé dans votre village, passe une fois par heure et vous conduit tout près de votre lieu de travail. Quelle est votre propension à l'utiliser?

Une organisation environnementale vient cogner à votre porte pour :

- 2) Vous inviter à planter un arbre qu'il vous fournirait gratuitement pour réduire la chaleur ressentie durant les temps de canicule. Quelle est votre propension à planter cet arbre?
- 3) Vous offrir à prix réduit de récupération de l'eau de pluie pour arroser vos plantes. Quelle est votre propension à vous en procurer un et à l'utiliser?
- 4) Vous offrir un nichoir pour un oiseau en particulier ou un hôtel à insectes pour aider au rétablissement d'une espèce menacée. Quelle est votre propension à accepter leur offre et à placer cette installation au fond de votre cour?

Est-ce que vous pensez que les réponses qu'on a aujourd'hui, c'est ce que la majorité des citoyens répondraient s'ils étaient avec nous dans la salle?

**ANNEXE V : Tableau de collecte des résultats de l'atelier
environnemental**

Lieu de l'assemblée	Question	Résultats		
		Vert	Jaune	Rouge
	Vulnérabilité face aux vagues de chaleur			
	Vulnérabilité face aux inondations			
	Vulnérabilité en approvisionnement en eau			
	Impact sur l'agriculture			
	Impact du gel-dégel sur la qualité de nos routes			
	Impact des redoux hivernaux sur l'état des patinoires extérieures			
	Propension à planter l'arbre			
	Propension à utiliser le bac de récupération de l'eau de pluie			
	Propension à installer le nichoir ou l'hôtel à insectes			
	Propension à prendre le transport collectif			
Croyez-vous que vos concitoyens auraient donné la même réponse que vous?				

ANNEXE VI : Atelier sur la vision stratégique

Voici l'énoncé de vision stratégique actuellement en vigueur :

« En 2035, le territoire de la MRC de Lotbinière est reconnu comme un modèle de communauté **champêtre, accueillante, active, prospère et innovatrice** offrant un **milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de sa population**. Le plein développement de ses forces et de son potentiel en fait un **milieu économique vigoureux** tout en **assurant la protection et la mise en valeur** de son **environnement, de son patrimoine et de sa culture**. »

- 1) En équipe, classez les 10 éléments en ordre de priorité.
- 2) Y a-t-il des éléments que vous retireriez de la vision stratégique?
- 3) Y a-t-il des éléments que vous ajouteriez à la vision stratégique?

ANNEXE VII : Compte-rendu de l'assemblée du 15 mai 2025 à Saint-Sylvestre



Résumé d'assemblée #1 : Saint-Sylvestre

Lieu : 435 rue de l'École, Saint-Sylvestre (Centre multifonctionnel de Saint-Sylvestre)

Heure de début : 19 h

Heure de fin : 21 h

Maires présents du conseil de la MRC présents: 2

Personnel administratif de la municipalité présent : 3

Nombre de citoyens présents : 1

Les citoyens, le personnel administratif de la municipalité ainsi que les maires du comité d'aménagement de la MRC sont assis et mélangés autour d'une même table pour la durée de l'assemblée.

Mise en situation économique

La mise en situation économique mettait en scène une compagnie de jus de fruits qui désirait ouvrir une deuxième usine de transformation de jus de fruits en Lotbinière. Cette mise en situation visait à discuter des atouts et faiblesses du territoire d'un point de vue économique ainsi que du style de développement économique souhaité par les citoyens et citoyennes.

Résultats :

- 1) Est-ce que Lotbinière est une terre d'accueil en regard des besoins exprimés par la compagnie Ujudfruit?

Besoins identifiés par la compagnie	Capacité de la MRC à répondre aux besoins de l'entreprise
Fluidité du réseau routier	La MRC est bien desservie au niveau du réseau routier avec la proximité à l'autoroute et plusieurs routes régionales qui desservent les municipalités.

Qualité de la desserte du service en train	Le train passe dans la MRC, mais ne s'arrête pas à Laurier-Station. Il pourrait y avoir un intérêt pour un arrêt dans le milieu. Il faudrait voir avec les autres acteurs économiques de la région. Présentement, la MRC ne peut pas répondre à cet élément.
Volume des producteurs agricoles locaux	Il s'agit d'une opportunité notable pour les agriculteurs locaux . Il y a des terres à Saint-Antoine-de-Tilly et Sainte-Croix qui cultivent des fruits, mais pourraient-ils fournir la totalité des fruits? Une partie, certes . Cela dépendrait du volume attendu, la politique d'achat local pourrait être quelque chose de superficiel qui pourrait ne servir qu'à l'image de l'entreprise.
Niveau de service du transport collectif	Le service de transport collectif existe et est augmenté graduellement, mais dans son état actuel, il s'agirait toutefois d'un problème. Le service est inexistant dans plusieurs municipalités et insuffisant pour vivre sans voiture dans les municipalités qui sont desservies par le transport collectif.
Capacité à pourvoir les 36 postes dans la population locale	Il y a un enjeu au niveau de la main-d'œuvre agricole assurément répondre à la demande, car il faudra augmenter les volumes.

- 2) La venue de cette entreprise est-elle souhaitable à vos yeux? Quelle est votre vision du développement économique?

Il faudrait **miser davantage sur les forces économiques déjà enracinées dans la MRC**. Il faudrait valider le caractère durable de l'entreprise Ujudfruit qui s'installe en Lotbinière. La quantité d'énergie qui sera générée. Pourrions-nous pallier à ses besoins en s'approvisionnant avec des énergies renouvelables (éoliennes entre autres). Quelle serait la qualité des emplois générés? On devrait plutôt **partir des activités qui forment la base de notre économie** comme l'agriculture et **chercher à innover** en misant sur ses forces en se tournant vers la **production en serres ou l'agriculture mécanisée**. Les excès de pluie qu'on vit pourraient servir pour les serres?

Cas citoyen #1

Le cas citoyen #1 met en scène une jeune famille qui habite en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen est de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour aider à répondre à un besoin de la population.

- 1) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments?

Besoin soulevé	Capacité de la MRC à y répondre
Garderie	Oui , mais pas dans toutes les municipalités du secteur.
Transport	Oui dans certains secteurs, non dans d'autres . Le transport collectif et actif est très inégal dans la MRC. Le réseau de transport collectif est développé dans les municipalités plus peuplées (autour de Saint-Apollinaire) et absentes dans les moins peuplées. De plus, le relief dans le Sud rend le transport actif très hostile.
Milieu sécuritaire	Bien des axes routiers n'ont pas pensé à la mobilité active et n'ont pas de trottoirs.

Programme préuniversitaire	Cela dépend du programme auquel il souhaite s'inscrire, mais au regard des chiffres sur la scolarité et des chiffres démontrant une augmentation des jeunes familles en Lotbinière, cet élément doit être travaillé pour l'avenir .
Installations sportives	Oui, mais chacune des municipalités ne détient pas toutes les installations . Il doit y avoir une collaboration entre les municipalités autour des installations municipales.
Pistes cyclables	Il y en a à certains endroits , mais vraiment pas partout sur le territoire. Il y a également une problématique liée au relief très pentu de la MRC qui est hostile à la marche ou le vélo .
Maison des jeunes/Famille	Oui , il y a des services offerts par des organismes communautaires dans différentes municipalités . Ces organismes ne couvrent pas tout le territoire de la MRC malheureusement . Il faudra à terme que ces organismes puissent se déployer plus localement pour que ce soit vrai pour chaque municipalité.
Logements abordables	Oui, mais le logement abordable est un enjeu comme dans l'ensemble du Québec.
Loisirs et culture	Non, pas si chacune des municipalités développe une offre de loisirs en vase clos sans arrimage avec celle des municipalités avoisinantes. Il y a un appétit pour cela (Bibliothèque mobile en été), mais elle cible une clientèle précise (institutions scolaires et jeunes familles). Pas de demande à temps plein.

Autres éléments mentionnés :

- **Améliorer la collaboration intermunicipale dans l'offre de services et de loisirs.** Saint-Sylvestre ne peut pas tout offrir les services, infrastructures de loisirs et loisirs à elle seule. Cependant, en travaillant plus étroitement avec les municipalités voisines, il y a possibilité de réaliser quelque chose d'intéressant. Exemple : Saint-Daniel, Adstock, Sacré-Cœur et Saint-Méthode. Ils ont reconverti une église de l'un des villages et l'ont transformé en point d'accueil touristique pour la région. Les autres municipalités se sont dotées chacun/chacune d'un élément de développement distinctif de la région (pôle agroalimentaire, etc.). Chacune des municipalités avait ainsi une part du développement sur leur territoire en fonction de son identité comme municipalité. On devrait s'en inspirer en Lotbinière.
- **Communications des réussites entre les municipalités.** Est-ce qu'il y a suffisamment de communications des projets inspirants entre les municipalités? Il y a un rôle que la MRC pourrait jouer (ex. : Église de Saint-Janvier-de-Joly reconvertie). Pourrions-nous considérer obtenir du financement du FRR pour développer ce genre de mécanisme?

Cas citoyen #2

Le cas citoyen #2 met en scène une citoyenne âgée qui veut venir habiter en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen est de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour répondre à un besoin de la population.

- 1) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments?

Besoin soulevé	Capacité de la MRC à y répondre
Popote roulante	Oui. Il y a un service de popote roulante à Saint-Sylvestre qui fonctionne bien.

Centre de santé	Il y a un enjeu d'accès aux services de santé dans les plus petites municipalités.
Épicerie/dépanneur	Oui , il y a une épicerie à Saint-Sylvestre.
Transport adapté	Oui , il y a un service de transport adapté dans la région.
Logement abordable	Idem « Cas citoyen 1 »
Isolement social	La population sort de moins en moins depuis la pandémie. Ça peut être un enjeu pour bien des gens l'isolement social.

Autres éléments mentionnés :

- **Information de la population.** Il y a un enjeu d'information de la population des services qui sont offerts et de communiquer autour de ceux-ci.
- **Bénévolat.** Il y a un enjeu d'implication des bénévoles. Il faut rendre nos services « sexy » afin d'attirer les bénévoles et de permettre aux gens de mieux connaître les services qui sont offerts.

Atelier environnemental

L'atelier environnemental vise à évaluer où se situe la population de la MRC Lotbinière sur les questions environnementales. Les participants sont appelés à voter vert, jaune ou rouge. L'atelier est divisé en deux parties : 1) leur impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face à une série d'aléas climatiques, 2) leur propension à poser des gestes environnementaux précis dans un contexte très précis. Les cartons verts sont utilisés pour signifier une volonté de poser le geste environnemental ou une impression que le territoire n'est pas vulnérable à l'aléa climatique. Le carton rouge signifie l'opposé et le carton jaune représente les situations pour lesquelles le/la citoyen/ne est hésitant/e.

Résultats :

Question	Résultats		
	<u>Vert</u>	<u>Jaune</u>	<u>Rouge</u>
Vulnérabilité face aux vagues de chaleur	5	1	0
Vulnérabilité face aux inondations	4	2	0
Vulnérabilité en approvisionnement en eau	2	4	0
Impact sur l'agriculture	0	3	3
Impact du gel-dégel sur la qualité de nos routes	0	0	6
Impact des redoux hivernaux sur l'état des patinoires extérieures	0	0	6

1) Quelle est votre impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face aux phénomènes climatiques suivants?

2) Quelle est votre propension à :

Question	Résultats
----------	-----------

	Vert	Jaune	Rouge
Propension à prendre le transport collectif	3	3	0
Propension à planter l'arbre	6	0	0
Propension à utiliser le bac de récupération de l'eau de pluie	6	0	0
Propension à installer le nichoir ou l'hôtel à insectes	2	4	0

- 3) Est-ce que les réponses que vous nous avez données auraient été les mêmes si vos concitoyens avaient été parmi nous?

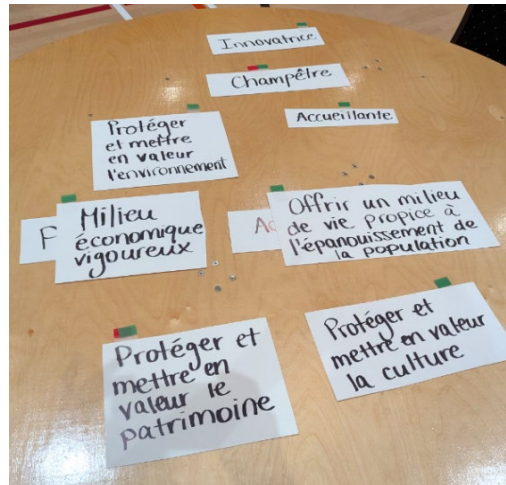
Il y a une dissension parmi les participants. Un citoyen est convaincu que la majorité des citoyens n'ont pas le même niveau en matière de conscientisation environnementale et que cela ne dépend pas de l'âge, mais de l'éducation qui a été prodiguée sur l'environnement en général. Le reste des participants croit plutôt qu'il y aurait plus de diversité dans les réponses, mais que les réponses n'auraient pas nécessairement été toutes contre l'environnement. Les participants s'entendent cependant que **l'échantillon de citoyens présents n'est pas 100% représentatif de l'opinion des citoyens/citoyennes de Saint-Sylvestre.**

Autres éléments mentionnés:

- **Vulnérabilité de l'approvisionnement en eau** : La qualité de l'eau des puits est un enjeu de plus en plus. Il arrive de trouver du fer, du manganèse ou de l'arsenic parmi des puits testés.
- **Impact sur l'agriculture** : Variations sur la période de plantations des récoltes et sur la période de production acéricole.
- **Impact du gel-dégel sur la qualité des routes** : La hausse de la circulation abîme davantage les routes, ce qui est un cocktail dangereux combiné avec le gel-dégel des routes. L'acériculture a changé et est beaucoup plus industrielle, des camions beaucoup plus lourds circulent sur nos rues. À certains moments, la mairesse dit qu'il faut carrément demander aux firmes qui s'occupent du sel d'en mettre moins dans certains tronçons de rues afin d'éviter une dégradation trop hâtive.
- **Propension à utiliser le bac de récupération de l'eau de pluie** : Ils sont trop petits pour les besoins des citoyens. S'ils ne sont pas utilisés, c'est plus parce que leur capacité est insuffisante que parce que ce n'est pas utile aux yeux des citoyens.
- **Récréotourisme en hiver** : L'absence de neige cette année a pratiquement réduit à néant la saison du skidoo avec des impacts négatifs sur l'industrie touristique qui doit s'adapter. Les activités touristiques doivent être adaptées aux changements climatiques.

Atelier sur la vision stratégique

Pour l'atelier sur la vision stratégique, les 10 éléments clés du projet d'énoncé de vision stratégique sont placés devant les participants et ils doivent identifier d'un post-it vert les éléments de la vision de la MRC actuellement en vigueur qu'ils souhaitent préserver et d'un post-it rouge les éléments à évacuer.



Résultats

Élément de la vision stratégique	Commentaires sur l'expression
Accueillante	Cet objectif doit demeurer en considérant la réalité des familles.
Active	Retiré. L'objectif d'une communauté active est retiré, car jugé contradictoire avec l'atteinte de l'objectif « d'offrir un milieu de propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population ». En effet, on vient par la présente déterminer qu'être actif c'est la manière de s'épanouir alors que ce n'est pas vrai du tout pour tous les citoyens. En indiquant « active » comme un objectif, on privilégie un type de citoyens au détriment d'autres.
Champêtre	Retiré. Effectivement, la MRC a un caractère « campagnard », mais est-ce un objectif? Le terme ne parle pas vraiment à l'assemblée. Parler plutôt du caractère rural de la MRC.
Innovatrice	On garde cet élément. Il fait partie de la réalité de la MRC dans son action des dernières années et demeure un objectif.
Prospère	Objectif important, mais qui doit s'allier avec le principe de durabilité.
Offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population	Objectif important.
Protéger et mettre en valeur l'environnement	Objectif important à faire ressortir.
Protéger et mettre en valeur le patrimoine	Nuancé. Cet objectif doit être maintenu, mais parfois on s'attarde aux mauvaises cibles. On cherche à protéger ce qui n'a pas vraiment de valeur et on laisse détruire des bâtiments qui devraient l'être.
Protéger et mettre en valeur la culture	Objectif important.
Un milieu de vie économique vigoureux	Objectif important, mais qui doit s'allier avec le principe de durabilité.
Ajouts : Durable	Venir spécifier que le développement économique en soi doit venir avec un souci de durabilité.
Rural	Parler de l'identité rurale de la MRC plutôt que de parler du concept de « champêtre », mettre en valeur son caractère rural.
Synergie	Travailler davantage en collégialité entre municipalités, passer par-dessus les guerres de clochers et tenter de fournir des services et des loisirs qui sont en complément les uns avec les autres. Le travail conjoint doit être renforcé.

ANNEXE VIII : Compte-rendu de l'assemblée du 20 mai 2025 à Laurier-Station



Résumé d'assemblée #2 : Laurier-Station

Lieu : 364 rue Saint-Joseph, Laurier-Station (chapelle de Laurier-Station)

Heure de début : 19 h

Heure de fin : 21 h

Maires présents du conseil de la MRC présents : 2

Personnel administratif de la municipalité présent : 1

Citoyens présents : 4

Les citoyens, le personnel administratif de la municipalité ainsi que les maires du comité d'aménagement de la MRC sont assis autour d'une même table pour la durée de l'assemblée.

Mise en situation économique

La mise en situation économique mettait en scène une compagnie de jus de fruits qui désirait ouvrir une deuxième usine de transformation de jus de fruits en Lotbinière. Cette mise en situation visait à discuter des atouts et faiblesses du territoire d'un point de vue économique ainsi que du style de développement économique souhaité par les citoyens et citoyennes.

Résultats :

- 1) Est-ce que Lotbinière est une terre d'accueil en regard des besoins exprimés par la compagnie Ujudfruit?

Besoins identifiés par la compagnie	Capacité de la MRC à répondre aux besoins de l'entreprise
Fluidité du réseau routier	Oui. Il y a une quantité importante d'axes routiers structurants (autoroute 20 de nombreuses routes régionales) et la proximité avec les ponts est un avantage important pour la région.
Qualité de la desserte du service en train	Non. Il y a théoriquement un train qui circule, mais pas d'arrêt . Il y a eu un arrêt à Laurier-Station par le passé et un projet de voie de contournement a déjà eu lieu à Saint-Apollinaire. Il y a peut-être possibilité de refaire une demande pour le projet . Il faudrait voir s'il y a de l'intérêt chez d'autres utilisateurs potentiels.
Volume des producteurs agricoles locaux	Oui. Il y a des producteurs agricoles à Saint-Antoine-de-Tilly ou à Saint-Gilles qui sont spécialisés, ce qui représente un avantage et les producteurs agricoles locaux auraient un intérêt à s'organiser si une telle entreprise s'installait dans la région.

	Cependant , les producteurs agricoles auraient-ils l'eau nécessaire pour réaliser ce genre de productions ou encore l'espace en terres agricoles pour arriver à un niveau de production intéressant? Des questionnements demeurent.
Niveau de service du transport collectif	Plus ou moins . Il existe un service de transport collectif dans la MRC Lotbinière, mais celui-ci permet-il de vivre sans voiture dans la MRC? Non. Pas présentement. Il faudrait développer un transport structurant dans le style d'un train de banlieue et cela permettrait d'attirer des travailleurs plus facilement dans la région et ainsi combler les 36 emplois vacants dans l'usine plus facilement.
Capacité à pourvoir les 36 postes dans la population locale	Oui, si le niveau des salaires est intéressant. Si le salaire est dérisoire, les gens n'iront pas. Cela dépend également des types d'emploi dans l'usine et du salaire qui leur est offert. Cependant, en regardant le niveau de salaire généralement offert dans le milieu manufacturier, ce n'est pas le cas. Il faudrait également développer un système d'autocueillette ou encore d'automatisation de la main-d'œuvre pour pallier à la pénurie de main-d'œuvre pour les producteurs agricoles.

Autres éléments mentionnés :

- En général, il faut augmenter le niveau de qualification de la population. Cela permettrait d'améliorer notre capacité à répondre à la demande des entreprises de tout genre.

- 2) La venue de cette entreprise est-elle souhaitable à vos yeux? Quelle est votre vision du développement économique?

Il faut **miser sur les forces du territoire et développer une industrie de signature locale** à partir de ces forces-là (proposition de s'orienter autour de la brebis pour développer un aliment signature de Lotbinière). Il faut par la suite **financer et soutenir la transformation des produits connexes** sur le territoire **pour diversifier la production** et que ce ne soit pas que de la production de la matière première. Il y a cependant une question entourant l'espace restant dans plusieurs quartiers industriels pour accueillir des usines pour ce genre de productions, le parc industriel de Laurier-Station est plein actuellement. Cela représente un enjeu. Il faut miser sur **l'achat local et la synergie entre les entreprises locales**.

Cas citoyen #1

Le cas citoyen #1 met en scène une jeune famille qui habite en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen est de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour aider à répondre à un besoin de la population.

- 1) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments?

Besoin soulevé	Capacité de la MRC à y répondre
Transport collectif	Non, même s'il y a un service de transport collectif qui, avec la nouvelle boucle de transport vers Saint-Agapit, pourrait répondre aux besoins de l'ainé à se déplacer vers le cégep. Une famille de cinq personnes avec des lieux de travail distincts ne peut pas simplement se déplacer en transport collectif dans sa configuration actuelle. Il y a un manque de fréquence actuellement pour que cela puisse être vrai.
Logement abordable	Oui, dans le contexte . Il y a cependant toujours une crise du logement au Québec à laquelle la MRC Lotbinière n'échappe pas. Il faut trouver une manière de maintenir des prix abordables pour toutes les formes de logement.
Garderie	Oui , il y a des centres de la petite enfance et des garderies privées à Laurier-Station.
Loisirs culturels (cours privé de musique)	Oui , mais il faut mieux répartir l'offre de loisirs sur le territoire pour que les municipalités soient davantage complémentaires.

Voie dédiée pour les vélos	Non , actuellement très peu de voies cyclables dans la MRC. Il faut en augmenter le nombre. Des citoyens ont cependant des inquiétudes et veulent s'assurer que des voies de circulation plus sécuritaires pour les cyclistes ne se fassent pas au détriment des autres usagers de la route.
Organisme communautaire de soutien à la jeunesse (travailleur de rue et travailleur social)	Oui , il y a une maison des jeunes. Dans certaines situations, les jeunes ont besoin d'encadrement et les organismes communautaires peuvent aider le travail des parents.
Infrastructures de loisirs sportives	Oui , mais le coût d'entretien de ces infrastructures régionales est très élevé. Beaucoup d'autres municipalités ont accès à cette infrastructure, mais c'est la municipalité de Laurier-Station qui doit défrayer la majorité des coûts d'entretien. Les associations sportives sont souvent conjointes à la région, mais les infrastructures ne sont pas toujours payées de manière conjointe.

Autres éléments mentionnés :

- **Entraide.** Créer un réseau de bénévoles qui pourraient s'entraider pour effectuer des travaux ou se rendre des services mutuellement. Cela pourrait permettre de **réduire les coûts** qu'aurait engendrés le recours à des entreprises pour effectuer ses travaux ou réduire l'isolement social dans le cas de services.
- **Culture.** Il y a un trou au niveau des infrastructures culturelles. Il n'y a pas de théâtre mis à part le Moulin du Portage à Lotbinière. Il n'y a pas de cinéma sur le territoire de la MRC.
- **Hébergement touristique.** Il y a un dynamisme au niveau touristique, mais pour l'hébergement du type « hôtel », il n'y a quasiment pas d'offre sur le territoire.
- **Réseau public de bornes de charge rapide pour véhicules électriques.** C'est un enjeu. Il faudra travailler sur la quantité dans la région. Elles sont en trop petite quantité en ce moment pour le nombre de véhicules électriques en circulation.

Cas citoyen #2

Pour des raisons de gestion de temps, le cas citoyen #2 n'a pas été présenté aux citoyens. Voici cependant des éléments liés aux enjeux du cas citoyen #2 qui ont été mentionnés par les citoyens :

- Il y a un **trou de services** au niveau des **services de santé** un peu **partout sur le territoire**. Surtout au niveau de la médecine de proximité. C'est un enjeu majeur sur notre territoire.
- Il doit y avoir une **plus grande réflexion sur la façon dont nos quartiers sont pensés** pour que la mobilité soit efficace et réfléchi en amont de l'édification du quartier. Par exemple, dans l'édification d'une RPA, il pourrait y avoir un stationnement souterrain et un ascenseur pour accéder au bâtiment afin d'être **plus sobre en espace utilisé**.

Atelier environnemental

L'atelier environnemental vise à évaluer où se situe la population de la MRC Lotbinière sur les questions environnementales. Les participants sont appelés à voter vert, jaune ou rouge. L'atelier est divisé en deux parties : 1) leur impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face à une série d'aléas climatiques, 2) leur propension à poser des gestes environnementaux précis dans un contexte très précis. Les cartons verts sont utilisés pour signifier une volonté de poser le geste environnemental ou une impression que le territoire n'est pas vulnérable à l'aléa climatique. Le carton rouge signifie l'opposé et le carton jaune représente les situations pour lesquelles le/la citoyen/ne est hésitant/e.

- 1) Quelle est votre impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face aux phénomènes climatiques suivants?

Question	Résultats		
	<u>Vert</u>	<u>Jaune</u>	<u>Rouge</u>
Vulnérabilité face aux vagues de chaleur	1	2	2
Vulnérabilité face aux inondations	1	3	1
Vulnérabilité en approvisionnement en eau	0	1	4
Impact sur l'agriculture	0	4	1
Impact du gel-dégel sur la qualité de nos routes	0	0	5
Impact des redoux hivernaux sur l'état des patinoires extérieures	0	0	6

- 2) Quelle est votre propension à :

Question	Résultats		
	<u>Vert</u>	<u>Jaune</u>	<u>Rouge</u>
Propension à prendre le transport collectif	5	0	1
Propension à planter l'arbre	6	0	0
Propension à utiliser le bac de récupération de l'eau de pluie	6	0	0
Propension à installer le nichoir ou l'hôtel à insectes	5.5*	0	0.5*

* = Un citoyen installerait définitivement le nichoir à oiseaux, mais n'accepterait jamais un hôtel à insectes d'où les 5.5 et 0.5

- 3) Est-ce que les réponses que vous nous avez données auraient été les mêmes si vos concitoyens avaient été parmi nous?

- Oui. Il n'y aurait pas eu de différences majeures selon les citoyens présents.

Autres éléments mentionnés :

- **Adapter notre foresterie.** Il y a toujours des coupes à blanc déguisées sur le territoire actuellement. Les programmes de reboisement font pitié souvent et ne plantent que des chicots là où il y avait de véritables arbres. La **réglementation n'est pas assez sévère ou pas appliquée.**
- **Impact sur l'acériculture.** Les changements climatiques ont également un impact sur l'acériculture. Un citoyen témoigne qu'il est inquiet pour la santé des érables, car la période de production acéricole augmente d'année en année et que cela doit être néfaste pour leur santé. Il est également inquiet de la place des résineux dans les érablières.

Atelier sur la vision stratégique

Pour l'atelier sur la vision stratégique, les 10 éléments clés de l'énoncé de vision stratégique sont placés devant les citoyens et ils doivent identifier les éléments de la vision de la MRC actuellement en vigueur qu'ils souhaitent préserver, les éléments à évacuer et finalement les éléments à ajouter.

Élément de la vision stratégique	Commentaires sur l'expression
Accueillante	Oui. Élément très important sur lequel la région doit continuer de miser. Est-ce c'est seulement d'accueillir l'objectif?
Active	Oui. Élément important.
Champêtre	Non. Le mot en soi suscite de l'incompréhension.
Innovatrice	Oui. Élément important.
Prospère	Oui. Élément important.
Offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population	Oui. Élément très large qui veut tout englober. Finalement, on perd le sens de ce que cela veut dire concrètement.
Protéger et mettre en valeur l'environnement	Oui. Il faut mettre davantage en valeur l'environnement et nos attraits, ils sont méconnus.
Protéger et mettre en valeur la culture	Oui. Élément important.
Protéger et mettre en valeur le patrimoine	Oui. Élément important.
Un milieu de vie économique vigoureux	Oui. Élément important.
Ajouts :	
Rassembleur ou solidaire	Il faut que la MRC cherche à rassembler ses citoyens pour créer de l'implication, une vie commune et que les gens s'impliquent dans leur communauté à nouveau.
Identité des municipalités	Chacune des municipalités a une identité et il faut miser sur l'identité de ces municipalités-là. Il ne faut pas se dénaturer dans les transformations qui arrivent. Un citoyen est d'ailleurs stupéfait que Laurier-Station n'ait pas d'arrêt de train. Cela dénature l'identité de la municipalité à ses yeux.
Rayonnement de la région	La région est trop peu connue pour les attraits qu'elle comporte. Il faut la faire rayonner davantage.

Autres éléments mentionnés :

Trop d'éléments sont présents dans la vision. « **À trop embrasse, mal étreint** ». On se perd dans un paquet d'objectifs concomitants et finalement, il ne ressort aucun élément en particulier de la vision stratégique actuelle. Ça ressemble davantage à un fourre-tout.

ANNEXE IX : Compte-rendu de l'assemblée du 22 mai 2025 à Saint-Narcisse-de-Beaurivage



Résumé d'assemblée #3 : Saint-Narcisse-de-Beaurivage

Lieu : 400 rue Principale, Saint-Narcisse-de-Beaurivage (Hôtel de Ville)

Heure de début : 19 h

Heure de fin : 21 h

Maires du conseil de la MRC présents : 2

Personnel administratif de la municipalité présent : 2

Citoyens présents : 10

Les citoyens, le personnel administratif de la municipalité ainsi que les maires du comité d'aménagement de la MRC sont assis et mélangés autour de quatre tables pour la durée de l'assemblée.

Mise en situation économique

La mise en situation économique mettait en scène une compagnie de jus de fruits qui désirait ouvrir une deuxième usine de transformation de jus de fruits en Lotbinière. Cette mise en situation visait à discuter des atouts et faiblesses du territoire d'un point de vue économique ainsi que du style de développement économique souhaité par les citoyens et citoyennes.

Résultats :

- 3) Est-ce que Lotbinière est une terre d'accueil en regard des besoins exprimés par la compagnie Ujudfruit?

Besoins identifiés par la compagnie	Capacité de la MRC à répondre aux besoins de l'entreprise
Fluidité du réseau routier	Oui. Le réseau de routes régionales et l'autoroute forment un réseau routier rapide et fluide.
Qualité de la desserte du service en train	Non. Il y a des arrêts de train, mais le train n'arrête pas à ces arrêts. Il y a beaucoup de marchandise trop lourde pour être transportée par camions qui arrive par train. Le transport ferroviaire est l'avenir.

Volume des fruits des producteurs	Oui. Il y a une quantité de bleuets et de raisins. Si la demande est là, les producteurs locaux peuvent fournir.
Transport collectif	Oui. Il a débuté ces activités, mais il ne dessert que certaines municipalités pour le moment.
Capacité à pourvoir les postes vacants	Oui, si les salaires sont suffisamment importants.

Autres éléments mentionnés :

- **Accueillir de nouveaux résidents** : L'arrivée de nouveaux travailleurs pour l'usine ou pour les terres agricoles nécessitera des logements pour eux qu'ils s'agissent de maisons ou de logements. Saint-Narcisse-de-Beaurivage aurait les terrains pour les accueillir.

4) La venue de cette entreprise est-elle souhaitable à vos yeux?

Oui, mais elle doit **s'insérer dans le réseau des PME déjà organisées sur le territoire**. Elle doit pouvoir bien s'installer dans le milieu. Les **PME et la grande entreprise sont complémentaires**. Il ne faut **pas mettre tous nos œufs dans le même panier**.

Cas citoyen #1

Le cas citoyen #1 met en scène une jeune famille qui habite en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen est de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour aider à répondre à un besoin de la population.

2) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments?

Besoins identifiés par la compagnie	Capacité de la MRC à répondre aux besoins de l'entreprise
Équipements sportifs	Oui. Saint-Narcisse a une piscine et des jeux d'eau, un aréna qui est accessible à plusieurs municipalités à Saint-Gilles, une patinoire extérieure et un terrain de balle. Les infrastructures sont en quantité suffisante pour répondre aux besoins d'une jeune famille.
Enseignement postsecondaire	Ça dépend du programme auquel il veut s'inscrire, mais il est nécessaire d'améliorer l'offre de cours disponible au Campus de Saint-Agapit du Cégep de Thetford.
Organismes communautaires	Plus ou moins. Près de Saint-Narcisse il y a deux maisons des jeunes (une seule dans la MRC Lotbinière), mais la municipalité en elle-même n'a pas ce genre de service.
Services de garderie	Non. Les services de garde et les CPE sont pleins et les listes d'attente sont infiniment longues.
Sécurité routière	Non. « Mets ton casque ». Des bollards ont été mis sur le réseau viaire municipal à proximité, un radar pédagogique a été mis sur pied et des allés piétonnières. C'est au niveau des routes du MTQ où on n'est vraiment pas convaincu.
Loisir culturel	Non. Il y a un enjeu dans l'offre de loisirs. Il n'y a pas beaucoup de complémentarité dans l'offre de loisirs. Peut-être qu'au lieu de développer une activité de loisir pour trois municipalités, on pourrait développer trois activités communes dont le lieu où l'activité est tenue alterne entre les trois municipalités d'une séance à l'autre. Il faut travailler davantage en collégialité.
Sécurité civile	Oui. Le service de pompiers et de policiers effectue le travail.

Logement	Non. Il y a cependant un intérêt réel chez les citoyens pour que le monde municipal adopte des outils pour forcer la construction de logement abordable. Se loger à un coût convenable est un enjeu.
----------	---

Autres éléments mentionnés :

- **Cohésion extra MRC :** Des municipalités périphériques sur le territoire de la MRC vont chercher à tisser des liens davantage avec des municipalités situées sur le territoire d'autres MRC par leur proximité géographique. Il faut donc développer une approche globale qui va au-delà de la limite administrative MRC pour des éléments tels que la complémentarité des loisirs.

Cas citoyen #2

Le cas citoyen #2 n'est pas présenté aux citoyens en raison d'un manque de temps. Certains éléments sont soulevés liés à ces problématiques :

- **Santé.** Les **soins à domicile ne sont plus disponibles**, il n'y a **pas de cliniques** à Saint-Narcisse-de-Beaurivage. Plusieurs citoyens sont envoyés se faire soigner à Sainte-Marie-de-Beauce et ils sont plusieurs de Saint-Narcisse régulièrement. Il y a un besoin de services sociaux à proximité dans les milieux, les gens de Saint-Narcisse sont **forcés de faire plusieurs kilomètres de voiture vers de plus grands pôles de services**.

Atelier environnemental

L'atelier environnemental vise à évaluer où se situe la population de la MRC Lotbinière sur les questions environnementales. Les participants sont appelés à voter vert, jaune ou rouge. L'atelier est divisé en deux parties : 1) leur impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face à une série d'aléas climatiques, 2) leur propension à poser des gestes environnementaux précis dans un contexte très précis. Les cartons verts sont utilisés pour signifier une volonté de poser le geste environnemental ou une impression que le territoire n'est pas vulnérable à l'aléa climatique. Le carton rouge signifie l'opposé et le carton jaune représente les situations pour lesquelles le/la citoyen/ne est hésitant/e.

Résultats :

- 4) Quelle est votre impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face aux phénomènes climatiques suivants?

Questions	Résultats		
	Vert	Jaune	Rouge
Vulnérabilité face aux vagues de chaleur	11	2	0
Vulnérabilité face aux inondations	7	4	0
Vulnérabilité en approvisionnement en eau	1	6	6
Impact sur l'agriculture (incertitude)	9	4	0
Impact du gel-dégel sur la qualité de nos routes	0	0	13
Impact des redoux hivernaux sur l'état des patinoires extérieures	0	5	6

- 5) Quelle est votre propension à :

Questions	Résultats		
	Vert	Jaune	Rouge
Propension à prendre le transport collectif	6	2	0
Propension à planter l'arbre	11	2	0
Propension à utiliser le bac de récupération de l'eau de pluie	0	2	9
Propension à installer le nichoir ou l'hôtel à insectes	13	0	0

- 6) Est-ce que les réponses que vous nous avez données auraient été les mêmes si vos concitoyens avaient été parmi nous?

Oui. De l'avis des citoyens, **l'assemblée est représentative de leur milieu.**

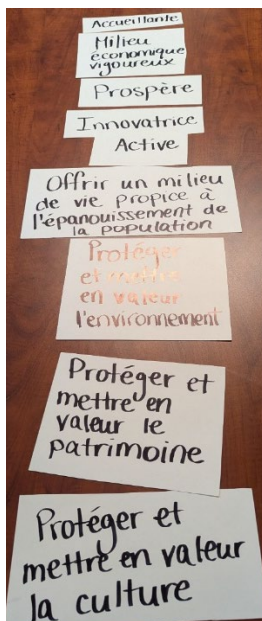
Autre élément mentionné:

- **Impact du gel-dégel sur la qualité de nos routes :**
 - Il y a une hausse de la quantité de personnes qui circulent sur les routes, la hausse du poids de la machinerie et le déficit d'entretien de nos routes sont trois éléments qui influent également plus que le gel-dégel sur la qualité des routes.

Atelier sur la vision stratégique

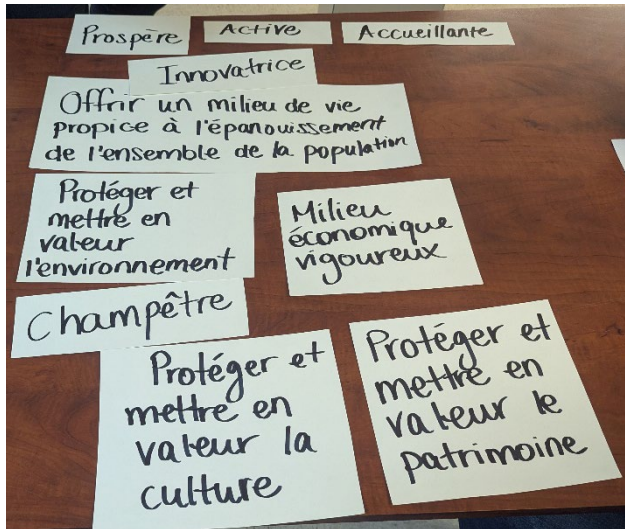
Pour l'atelier sur la vision stratégique, les 10 éléments clés du projet d'énoncé de vision stratégique sont placés devant les participants. Ils devaient hiérarchiser les éléments en fonction du degré d'importance qu'ils leur accordent, déterminer quels éléments retirer de la vision et quels éléments ajouter à la vision.

Table # 1



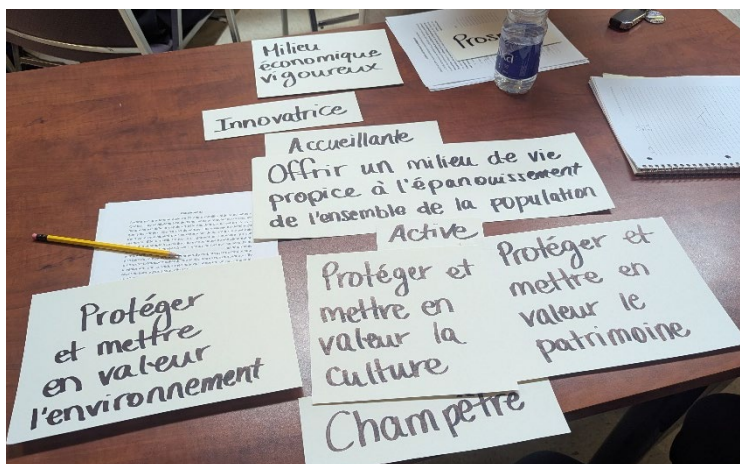
- **Mot ajouté**
 - Il faut parler de santé davantage.
- **Mot retiré**
 - Champêtre.

Table # 2



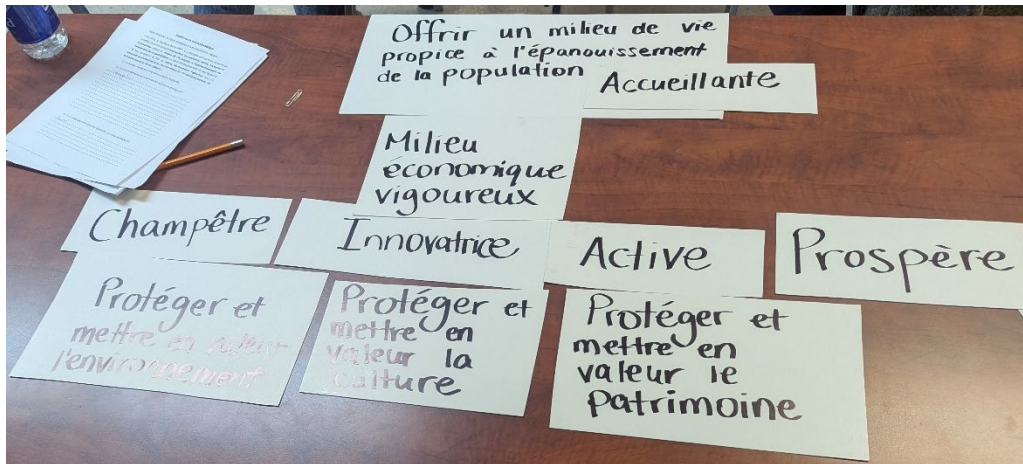
- **Mot ajouté**
 - Santé
- **Mot retiré**
 - Champêtre

Table #3



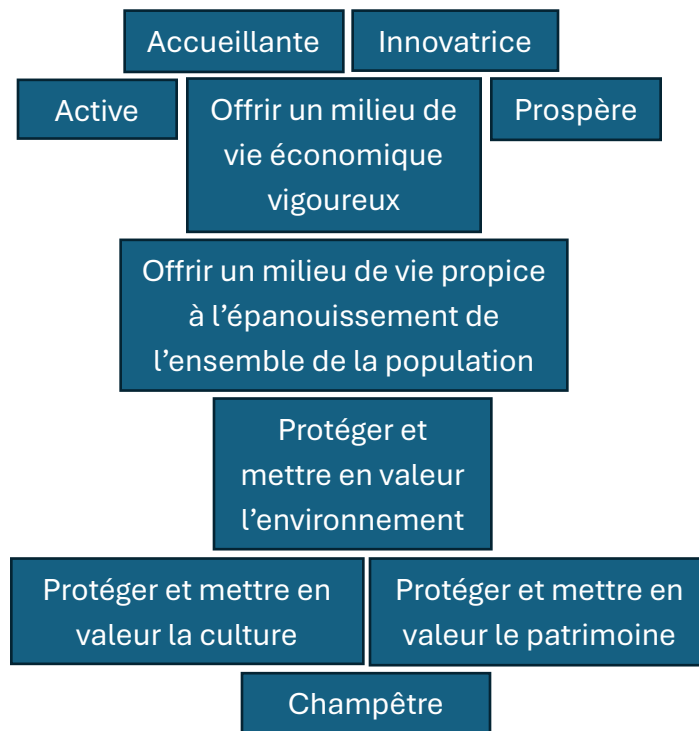
- **Mot ajouté**
 - La santé et l'accessibilité aux services sociaux.
- **Mot retiré**
 - Prospère. Recoupe déjà l'idée d'un milieu économique vigoureux.

Table #4



- **Mot ajouté**
 - o Loisirs (sport)
- **Mot retiré**
 - o Le patrimoine existe-t-il vraiment à Saint-Narcisse?

Globalement, le mot champêtre est retiré. Protéger et mettre en valeur la culture et le patrimoine sont identifiés comme les objectifs les moins importants aujourd'hui. Protéger et mettre en valeur l'environnement est un élément moins consensuel, mais reste suffisamment bas sur la liste des priorités. À l'inverse, être accueillant et innovateur sont placés très haut.



ANNEXE X : Compte-rendu de l'assemblée du 26 mai 2025 à Val-Alain



Résumé d'assemblée #4 : Val-Alain

Lieu : 1245 2^e rang, Val Alain (Centre municipal)

Heure de début : 19 h

Heure de fin : 21 h

Maires du conseil de la MRC présents : 2

Personnel administratif présent : 0

Citoyens présents : 5

Les citoyens, le personnel administratif de la municipalité ainsi que les maires du comité d'aménagement de la MRC sont assis et mélangés autour d'une même table pour la durée de l'assemblée.

Mise en situation économique

La mise en situation économique mettait en scène une compagnie de jus de fruit qui désirait ouvrir une deuxième usine de transformation de jus de fruit en Lotbinière. Cette mise en situation visait à discuter des atouts et faiblesses du territoire d'un point de vue économique ainsi que du style de développement économique souhaité par les citoyens et citoyennes.

Résultats :

- 1) Est-ce que Lotbinière est terre d'accueil en regard des besoins exprimés par la compagnie Ujudfruit?

Besoins identifiés par la compagnie	Capacité de la MRC à répondre aux besoins de l'entreprise
Fluidité du réseau routier	Oui. La MRC est desservie par l'autoroute 20, est à proximité des ponts de Québec et la circulation est relativement fluide.
Qualité de la desserte du service en train	Non. Auparavant, il y avait un arrêt où les gens pouvaient embarquer autant des gens que des marchandises. Il y a toujours possibilité d'obtenir une autorisation spéciale pour faire arrêter le train à certains moments précis à Val-Alain. Il y aurait également intérêt à ce que le train arrête aussi pour des besoins de déplacement de la population.
Volume des producteurs agricoles locaux	Non. Nos agriculteurs n'ont pas assez de petits fruits pour fournir à la demande d'une entreprise si importante. La quantité d'eau ne serait pas suffisante dans les municipalités où les producteurs agricoles font des petits fruits.

Niveau de service du transport collectif	Non. Il n'est pas suffisant pour le moment. Un service de taxi-bus sur appel intégré au système de bus déjà développé serait une solution intéressante pour assurer une couverture du service de transport collectif réaliste lorsqu'on regarde l'ampleur de la demande. Ce serait utilisé.
Capacité à pourvoir les 36 postes dans la population locale	Oui. Cela dépend de la localisation de l'usine et du niveau des salaires. Doutes sur la main-d'œuvre agricole cependant.

Autres éléments mentionnés :

- **Terrains disponibles :** La quantité de terrains disponibles au sein des quartiers industriels dans les autres municipalités c'est difficile et à Val-Alain, il y a de l'espace. Mais ils appartiennent tous à des entrepreneurs qui ne veulent rien savoir de vendre.
- **Aqueduc et égout :** Une grande usine aura besoin d'avoir accès aux services d'aqueduc et d'égout. Une usine de jus de fruit avec seulement de l'eau souterraine... C'est plutôt complexe.
- **Électricité :** Il n'y a plus d'espace sur le réseau électrique actuellement.

- 2) La venue de cette entreprise est-elle souhaitable à vos yeux? Quelle est votre vision du développement économique?

Non. Il faut que l'entreprise s'intègre dans la dynamique du territoire qui est en bonne partie **agricole et manufacturière**. Cela prend un **mélange de PME et de grandes entreprises**, mais qui interagissent. Il faut s'assurer que le **type d'emploi que l'on attire, qu'ils correspondent au type d'emploi que la population sur le territoire recherche**. Pour que l'entreprise soit la bienvenue, elle doit bien s'insérer dans le milieu. Si elle débarque et s'attend à ce que tout le milieu change pour l'accueillir, elle n'est pas la bienvenue.

Cas citoyen #1

La mise en situation économique mettait en scène une compagnie de jus de fruit qui désirait ouvrir une deuxième usine de transformation de jus de fruit en Lotbinière. Cette mise en situation visait à discuter des atouts et faiblesses du territoire d'un point de vue économique ainsi que du style de développement économique souhaité par les citoyens et citoyennes.

- 2) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments?

Besoin soulevé	Capacité de la MRC à y répondre
Sécurité routière	Non. Un enjeu sur les routes du MTQ beaucoup. Au niveau du réseau viaire municipal, la municipalité met des bollards. Des corridors scolaires ont été mis sur pied, des radars à vitesse préventifs ont été installés, les trottoirs sont déneigés aussi pour que des piétons puisse circuler même en hiver en site propre.
Loisirs sportives	Oui. Les loisirs sont coordonnés à Val-Alain avec la MRC de l'Érable . Il y a une tarification dynamique en fonction de la distance de la municipalité/ propension à utiliser les services de Plessisville et les tarifs chargés à la municipalité varie. Il y a un accès pour Plessisville.
Organismes communautaires	Oui. La maison des jeunes est là pour les jeunes ados et les familles avec un besoin de support.

Enseignement postsecondaire	Oui. L'enseignement préuniversitaire offert aux jeunes de Campus de Saint-Agapit du Cégep de Thetford.
-----------------------------	---

Autres éléments mentionnés :

- **Présence policière :** La Sûreté du Québec n'est pas présente. C'est de pire en pire, la SQ est de plus en plus absente. On ne les voit nulle part pour la sécurité routière.
- **Bénévolat :** Il y a un besoin de mobiliser des bénévoles à nouveau et aussi des employés en général pour maintenir les loisirs ouverts.

Cas citoyen #2

Le cas citoyen #2 met en scène une citoyenne âgée qui veut venir habiter en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen est de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour répondre à un besoin de la population.

- 1) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments?

Besoin soulevé	Capacité de la MRC à y répondre
Logement	Noui. Le logement abordable est un enjeu . Il faut accompagner les promoteurs (qui sont souvent des petits promoteurs) pour les soutenir à faire du logement abordable et les municipalités peuvent s'impliquer pour soutenir la construction de logements abordables. Saint-Janvier-de-Joly le fait et 10% du déficit à la fin du projet au maximum est absorbé par la municipalité . C'est une manière de supporter le logement abordable. Non. Il y a un enjeu en matière de logement social et très peu d'offres.
Aide alimentaire	Oui. Le service est généralement bon.
Support aux aînés	Oui. Le CPAL offre des services d'aide aux aînés pour se déplacer. Il y aurait un besoin à offrir plus de services , mais il s'agit de bénévoles.
Accessibilité universelle des bâtiments	Non. La majorité des bâtiments n'ont pas de rampe d'accès pour des personnes handicapées selon les citoyens/citoyennes.
Transport adapté	Oui. Le transport adapté dessert la population. Il passe fréquemment.
Santé	Non. C'est un enjeu majeur. La population ne reçoit pas de services à Laurier-Station. Le CLSC de Fortierville ferme. Les services de Laurier-Station ne veulent pas voir les gens de Val-Alain , ils se retrouvent redirigés vers Charny ou encore vers Québec régulièrement. Il y a un trou dans la desserte.

Atelier environnemental

L'atelier environnemental vise à évaluer où se situe la population de la MRC Lotbinière sur les questions environnementales. Les participants sont appelés à voter vert, jaune ou rouge. L'atelier est divisé en deux parties : 1) leur impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face à une série d'aléas climatiques, 2) leur propension à poser des gestes environnementaux précis dans un contexte très précis. Les cartons verts sont utilisés pour signifier une volonté de poser le geste environnemental ou une impression que le territoire n'est pas vulnérable à l'aléa climatique. Le carton rouge signifie l'opposé et le carton jaune représente les situations pour lesquelles le/la citoyen/ne est hésitant/e.

Résultats :

- 1) Quelle est votre impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face aux phénomènes climatiques suivants?

Question	Résultats		
	<u>Vert</u>	<u>Jaune</u>	<u>Rouge</u>
Vulnérabilité face aux vagues de chaleur	5	1	0
Vulnérabilité face aux inondations	4	2	0
Vulnérabilité en approvisionnement en eau	2	4	0
Impact sur l'agriculture	0	3	3
Impact du gel-dégel sur la qualité de nos routes	0	0	6
Impact des redoux hivernaux sur l'état des patinoires extérieures	0	0	6

- 2) Quelle est votre propension à :

Question	Résultats		
	<u>Vert</u>	<u>Jaune</u>	<u>Rouge</u>
Propension à prendre le transport collectif	3	4	0
Propension à planter l'arbre	7	0	0
Propension à utiliser le bac de récupération de l'eau de pluie	5	1	1
Propension à installer le nichoir ou l'hôtel à insectes	4	2	1

- 3) Est-ce que les réponses que vous nous avez donné auraient été les mêmes si vos concitoyens avaient été parmi nous?

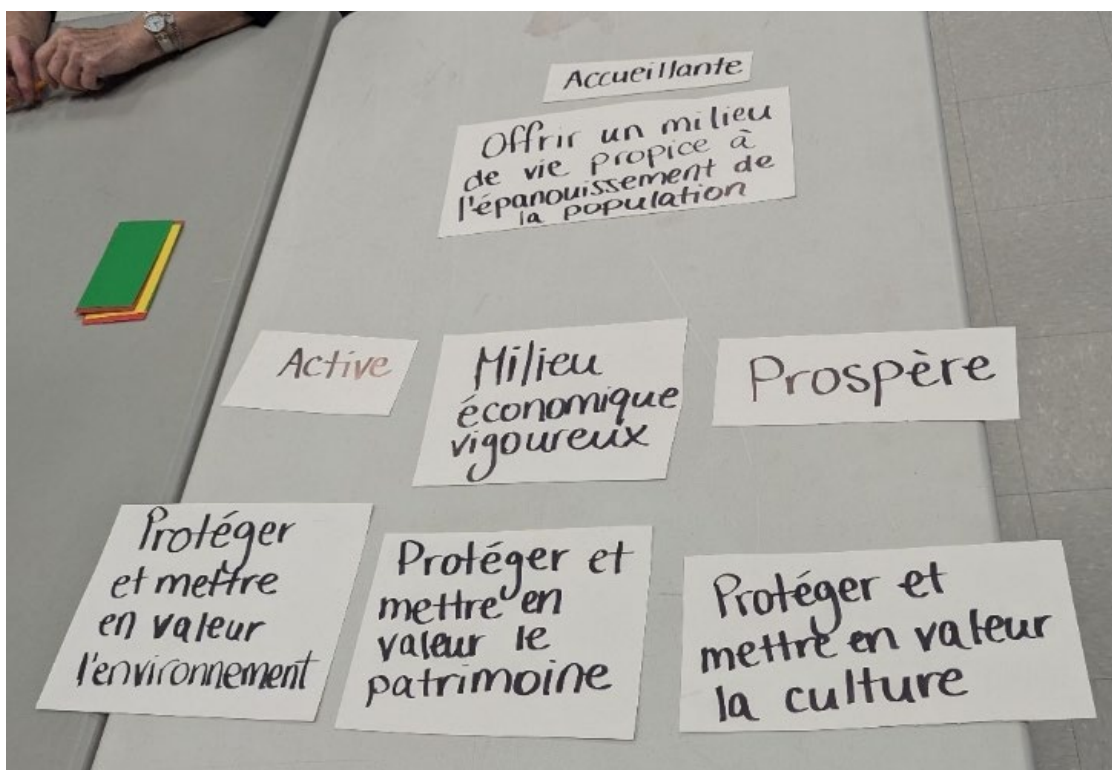
Ça aurait probablement été plus éclectique. Il y aurait eu plus de diversité de réponses comme l'assemblée est composée à majorité de gens âgés selon les citoyennes présentes.

Autres éléments mentionnés :

- **Inondations** : Une citoyenne parle de son voisin qui a vu son poulailler être inondé. Les petits cours d'eau sortent de leurs lits plus fréquemment qu'auparavant au printemps et lors de grande crue (fortes pluies). Cela ne se rend pas à la maison, mais s'en approche énormément.
- **Coût des assurances** : Le prix des assurances augmente notamment en raison des changements climatiques.

Atelier sur la vision stratégique

Pour l'atelier sur la vision stratégique, les 10 éléments clés du projet d'énoncé de vision stratégique sont placés devant les participants et ils doivent identifier d'un post-it vert les éléments de la vision de la MRC actuellement en vigueur qu'ils souhaitent préserver et d'un post-it rouge les éléments à évacuer.



Voici le justificatif :

Élément de la vision stratégique		Commentaires sur l'expression
Accueillante		Élément le plus important. Pour se développer, il faut savoir accueillir les autres.
Active		Fait partie des éléments économiques importants.
Champêtre		Élément retiré. Qu'est-ce que ça apporte à la population d'être champêtre? Ne répond pas vraiment à un enjeu.
Innovatrice		Élément retiré. Se recoupe avec la notion de prospère.
Prospère		Élément important pour la qualité de vie de la population.
Offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population		Élément fort important qui englobe (l'accès à la santé, la sécurité et le logement) aux yeux des citoyennes. C'est vu par une citoyenne en quelque sorte comme l'indice du bonheur. Une autre citoyenne est plutôt d'avis que la santé ne ressort pas clairement comme une préoccupation à la lecture de cet énoncé.
Protéger et mettre en valeur l'environnement		Élément important.
Protéger et mettre en valeur la culture		Élément important. Il faut travailler davantage la culture en Lotbinière.
Protéger et mettre en valeur le patrimoine		Élément important, même si les bâtiments patrimoniaux n'abondent pas trop à Val-Alain.
Un milieu économique vigoureux		Élément important pour les emplois de la population et la qualité de vie.
Ajouts	Fierté	Cet élément devrait apparaître au sein de la vision également.
	Sécurité	Font partie des éléments essentiels à l'épanouissement de l'ensemble de la population, mais sont-ils suffisamment visibles dans la vision actuelle? Il y a débat.
	Logement	
		Santé

Autre élément mentionné :

Les éléments qui touchent les gens sont plus importants que ceux liés à l'argent.

ANNEXE XI : Compte-rendu de l'assemblée du 28 mai 2025 à Lotbinière



Résumé d'assemblée #5 : Lotbinière

Lieu : 7440 route Marie-Victorin, Lotbinière (Hôtel de ville)

Heure de début : 19 h

Heure de fin : 21 h 15

Maire présent : 1

Personnel administratif présent : 0

Citoyens présents : 6

Mise en situation économique

La mise en situation économique mettait en scène une compagnie de jus de fruit qui désirait ouvrir une deuxième usine de transformation de jus de fruit en Lotbinière. Cette mise en situation visait à discuter des atouts et faiblesses du territoire d'un point de vue économique ainsi que du style de développement économique souhaité par les citoyens et citoyennes.

Résultats :

- 3) Est-ce que Lotbinière est terre d'accueil en regard des besoins exprimés par la compagnie Ujudfruit?

Besoins identifiés par la compagnie	Capacité de la MRC à répondre aux besoins de l'entreprise
Fluidité du réseau routier	Oui. La MRC est desservie par l'autoroute 20, est à proximité des ponts de Québec et la circulation est relativement fluide. Il s'agit d'un atout pour l'entreprise. Il y a également des routes régionales qui sont tout de même efficaces (la 132 dans le cas de Lotbinière et de Sainte-Croix.)
Qualité de la desserte du service en train	Non, il y a un train, mais il n'y a pas d'arrêt. Est-ce que la MRC doit jouer un rôle pour que le train s'arrête ou est-ce plutôt au secteur privé d'en faire la demande au besoin? La MRC devrait jouer un rôle. Cela représente un avantage certain pour attirer les entreprises d'avoir une station de train accessible pour les entreprises.
Volume des producteurs agricoles locaux	Non. Le volume de petits fruits serait insuffisant sur le territoire pour fournir à la demande et la quantité nécessaire en eau est un enjeu. Il y a une réticence de la part d'un citoyen agriculteur que les producteurs pourraient adapter leur production rapidement pour accommoder ce genre d'usine assez rapidement. Au final, c'est beaucoup la rentabilité de la production qui va orienter ce qui y est produit.
Niveau de service du transport collectif	Cela dépend de la municipalité. Actuellement, pas à Lotbinière. Dans certaines municipalités oui, et encore. Il faudrait développer davantage le transport collectif.

Capacité à pourvoir les 36 postes dans la population locale	Non. La main-d'œuvre est un enjeu autant au niveau agricole qu'au niveau industriel pour les usines.
---	---

Autres éléments mentionnés :

- **Dévitilisation des petites municipalités loin de l'autoroute 20 :** La présence de l'autoroute 20 est un enjeu majeur pour les municipalités périphériques qui ne sont pas desservies par la voie de desserte. C'est une **pompe à vide qui vient siphonner l'activité économique dans les municipalités périphériques** et la concentrer le long de l'autoroute 20 avec en tête les **usagers de la route comme marché et non axé sur les besoins des citoyens** qui habitent dans le secteur. Le symptôme le plus probant de cela, c'est la création de **déserts alimentaires dans les petites municipalités**. Sainte-Croix est moins affectée en raison de sa proximité à l'autoroute via la 271 soit une route régionale qui permet d'accéder rapidement à l'autoroute, mais pour Lotbinière, c'est dévastateur.
- **Desserte du service en train pour les passagers :** Il faudrait ramener le transport par train pour les citoyens. Cela serait intéressant pour la mobilité durable, mais aussi pour permettre de combler le besoin de travailleurs en leur permettant le voyage en train.

- 4) La venue de cette entreprise est-elle souhaitable? Quelle est votre vision du développement?

Le **développement doit venir davantage de la base**. Il faut **financer et investir dans l'économie locale en misant sur les PME**. Ce n'est pas vraiment dans notre culture locale de se dénaturer pour attirer d'immenses productions de petits fruits. Les grandes entreprises importantes par le passé étaient détenues par des familles et habitaient le milieu. Elles étaient attachées à la communauté. Il faut **se doter de critères de développement notamment environnementaux et éthiques pour s'assurer que les entreprises qui vont venir s'installer en Lotbinière à l'avenir respectent les principes de développement durable** que la MRC prône et créent des emplois intéressants pour la population qui vont participer au dynamisme du milieu de vie.

Il est nécessaire de diversifier les secteurs économiques notamment autour de créneaux d'innovations et en renforçant d'autres secteurs que le secteur manufacturier.

Cas citoyen #1

Le cas citoyen #1 met en scène une jeune famille qui habite en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen est de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour aider à répondre à un besoin de la population.

- 1) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments?

Besoin soulevé	Capacité de la MRC à y répondre
Enseignement postsecondaire	Difficilement. Le campus n'offre que les cours de base actuellement. Il faut diversifier l'offre de cours offert au campus de Thetford à Saint-Agapit pour permettre au plus grand nombre possible de jeunes de demeurer à Lotbinière.

Transport collectif	Insuffisant. Il faudra continuer d'améliorer l'offre au sein des prochaines années. Bonne 1 ^{ère} phase actuellement, mais un jeune étudiant comme dans le cas ici présent ne pourrait pas se rendre au cégep s'il ne fait pas partie de la boucle des six municipalités desservies par le transport collectif.
Logement abordable	Enjeu sérieux. Le logement abordable est de plus en plus rare dans la MRC. Les coûts de logement sont bien au-delà des 30% du revenu moyen. Il faut faire davantage de logement abordable et le déploiement de logement modulaire devrait être envisagé dans la MRC. Il y a un besoin dans chacune des catégories. Il y a un appétit pour que la MRC et la municipalité adopte des règlements d'urbanisme pour en faciliter l'essor.
Garderie	En partie. Il y a une liste d'attente dans les CPE.
Sécurité pour les usagers de la route	Il y a un enjeu de sécurité avec les routes du MTQ. Les traverses sont carrément dangereuses à bien des endroits. Utiliser une partie de l'emprise pour y faire des voies cyclables serait également une bonne idée. Les discussions avec le MTQ sont assez difficiles certes, mais il y a des vies au bout de la ligne. Aussi, les trottoirs ne sont pas réglementaires dans certains endroits.
Santé	Non. Il y a un enjeu avec l'accès à un CLSC ou encore à un médecin de famille. Certains aînés disent notamment que ce n'est pas le temps de faire une syncope parce que le service des ambulanciers ne se rendra jamais à temps s'ils ont en situation d'urgence.
Infrastructures de loisirs sportives	Les loisirs sont plutôt minces pour les adolescents et les infrastructures sportives sur le territoire de la MRC sont là, mais sont éloignés. On revient donc à nouveau au transport.

Cas citoyen #2

- 1) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments?

Besoin soulevé	Capacité de la MRC à y répondre
Logements autonomes pour personnes âgées	Non. Il y a un trou dans l'offre de logements autonomes pour les personnes âgées avec des services. Ils doivent aller à l'extérieur de la région pour avoir accès à ces services.
Transport adapté	Non. Le service existe et dessert tout le monde, mais on ne peut vraiment pas dire qu'il s'agit du service le plus efficace. Il est très irrégulier.
Insécurité alimentaire	Pas vraiment. Le service de popote roulante fonctionne assez bien même s'il manque peut-être un peu de financement. D'autres parlent d'un service qui passe une fois aux deux semaines donc que le service est nettement insuffisant. Il y a des enjeux de déserts alimentaires notamment avec la fermeture de l'Épicerie à Sainte-Croix. Il a été rapporté que des aînés se demandaient comment ils allaient procéder pour s'alimenter à partir de maintenant.
Isolement social	Oui. Il s'agit d'un enjeu. L'isolement physique est un enjeu.
Loisirs	Oui. L'offre de loisirs n'est souvent pas complémentaire d'une municipalité voisine à l'autre ce qui crée des activités qui ne se développent pas.

Autres éléments mentionnés :

- **Bénévolat :** Beaucoup des éléments invoqués plus haut nécessitent un fort support de bénévoles. Aujourd'hui, c'est de plus en plus compliqué d'attirer des bénévoles dans les activités pour maintenir en place ces services nécessaires à l'épanouissement de la population. La MRC Lotbinière pourrait aider à développer une stratégie d'incitation au

bénévolat. Les gens sont de plus en plus individualistes plus la population s'enrichit et de moins en moins porter vers la collectivité, il faut trouver une manière de renverser cette tendance.

- **Communication de la MRC :** Bien des services qui sont offerts par la MRC ne se rendent pas jusqu'au citoyen. Il faut trouver une manière de se rendre jusqu'aux citoyens.
- **Esprit de clocher :** Il s'agit d'un élément encore problématique. Il y a une compétition entre les municipalités trop souvent au lieu de travailler ensemble pour améliorer le service pour tous et toutes.
- **Regroupements :** Il y aurait peut-être nécessité de regrouper des municipalités ensemble afin de faire une mise en commun des ressources et des moyens, du moins dans secteurs clés.

Atelier environnemental

L'atelier environnemental vise à évaluer où se situe la population de la MRC Lotbinière sur les questions environnementales. Les participants sont appelés à voter vert, jaune ou rouge. L'atelier est divisé en deux parties : 1) leur impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face à une série d'aléas climatiques, 2) leur propension à poser des gestes environnementaux précis dans un contexte très précis. Les cartons verts sont utilisés pour signifier une volonté de poser le geste environnemental ou une impression que le territoire n'est pas vulnérable à l'aléa climatique. Le carton rouge signifie l'opposé et le carton jaune représente les situations pour lesquelles le/la citoyen/ne est hésitant/e.

Résultats :

- 1) Quelle est votre impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face aux phénomènes climatiques suivants?

Question	Résultats		
	Vert	Jaune	Rouge
Vulnérabilité face aux vagues de chaleur	0	3	4
Vulnérabilité face aux inondations	6	1	0
Vulnérabilité en approvisionnement en eau	0	2	5
Impact sur l'agriculture	0	6	1
Impact du gel-dégel sur la qualité de nos routes	1	1	5
Impact des redoux hivernaux sur l'état des patinoires extérieures *	0	1	5
Vulnérabilité face à l'érosion de la falaise	0	3	4
Vulnérabilité face aux eaux pluviales	0	3	4
Vulnérabilité face à la faune et la flore	1	6	0

*= Une abstention

- 2) Quelle est votre propension à :

Question	Résultats		
	Vert	Jaune	Rouge
Propension à prendre le transport collectif	5	2	0
Propension à planter l'arbre	6	1	0
Propension à utiliser le bac de récupération de l'eau de pluie	5	1	1
Propension à installer le nichoir ou l'hôtel à insectes	5	2	0

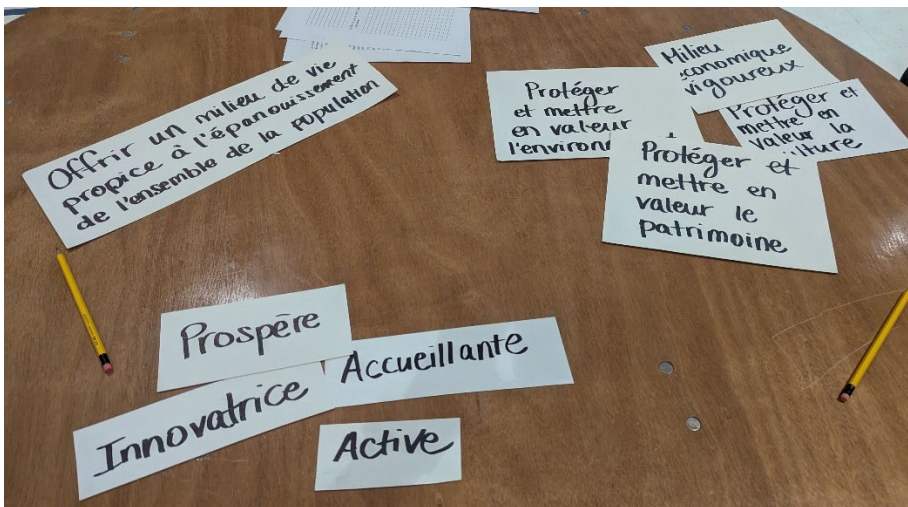
Autres commentaires :

- **Espèces exotiques envahissantes** : Le changement de température favorise la prolifération des espèces exotiques envahissantes.
- **Activités de plein air** : Le ski de fond a été pratiquement impraticable pendant la majorité de la saison en raison de l'absence d'un couvert de neige suffisant.
- **Effets sur le récrétourisme** : Cette absence du couvert de neige a eu un effet négatif sur la pratique de la motoneige ce qui peut avoir eu des effets négatifs sur les revenus de récrétourisme liés à cette activité.

3) Est-ce que les réponses que vous nous avez donné auraient été les mêmes si vos concitoyens avaient été parmi nous?

Non. Il n'y aurait pas eu les mêmes réponses si le reste de la population avaient été là. On ajoute qu'il y a plus d'unanimité dans la population autour des enjeux qui ont été nommés dans le volet social que dans les volets économiques et environnementaux.

Atelier sur la vision stratégique



La vision stratégique de la MRC devrait seulement être le terme « *Offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population* ».

Mission de la MRC :

- Développer un milieu économique vigoureux
- Protéger et mettre en valeur la culture
 - Lier avec le patrimoine. Ces deux éléments sont interreliés.
- Protéger et mettre en valeur l'environnement
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine
 - La définition de patrimoine est peut-être trop vague. Le patrimoine c'est aussi le patrimoine naturel et agricole. Il faut protéger les paysages. Pas seulement le cadre bâti. Ça doit transparaître plus clairement dans la vision. Les éoliennes représentent un enjeu.

Communication : Utiliser ces termes pour communiquer avec la population

- Prospère
- Innovatrice
- **Active**
 - **Retirée.** Trop floue. On parle de santé physique ou de dynamisme. On devrait substituer par l'expression proactive.
- Accueillante
 - Très important. On garde tel quel.

Mots retirés :

- **Champêtre**
 - **Retiré.** Par ce mot-là, on définit la MRC que comme une communauté rurale, ce qui exclut le milieu urbain.

Ajouts :

- Favoriser le développement social
- Protéger l'intégrité du territoire agricole

Un milieu de vie économique vigoureux **ET DURABLE**

ANNEXE XII : Compte-rendu de l'assemblée du 9 juin 2025 à Saint-Agapit



Résumé d'assemblée #6 : Saint-Agapit

Lieu : 1080 avenue Bergeron, Saint-Agapit (Complexe des Seigneuries)

L'assemblée n'a pas eu lieu comme aucun citoyen ne s'est présenté 15 minutes après 19 h (l'heure de début de l'assemblée).

ANNEXE XIII : Compte-rendu de l'assemblée du 10 juin 2025 à Sainte-Agathe-de-Lotbinière



Résumé d'assemblée #7 : Sainte-Agathe-de-Lotbinière
Lieu : 2602 rue Saint-Pierre, Sainte-Agathe-de-Lotbinière
Heure de début : 19 h
Heure de fin : 21 h

Maires présents du conseil de la MRC présents : 2
Personnel administratif de la municipalité présent : 1
Nombre de citoyens présentés : 2

Les citoyens, le personnel administratif de la municipalité ainsi que les maires du comité d'aménagement de la MRC sont assis et mélangés autour d'une même table pour la durée de l'assemblée.

Mise en situation économique

La mise en situation économique mettait en scène une compagnie de jus de fruit qui désirait ouvrir une deuxième usine de transformation de jus de fruit en Lotbinière. Cette mise en situation visait à discuter des atouts et faiblesses du territoire d'un point de vue économique ainsi que du style de développement économique souhaité par les citoyens et citoyennes.

Résultats :

- 5) Est-ce que Lotbinière est terre d'accueil en regard des besoins exprimés par la compagnie Ujudfruit?

Besoins identifiés par la compagnie	Capacité de la MRC à répondre aux besoins de l'entreprise
Fluidité du réseau routier	Oui. La MRC a plusieurs routes régionales et est plutôt bien desservie. Il y a beaucoup d'achalandage aux heures de pointe. Il s'agit d'un enjeu mineur sur le territoire de la MRC en général.
Qualité de la desserte du service en train	Ça dépend. Le train circule en Lotbinière, mais ne s'arrête plus. Il y aurait peut-être un intérêt des entreprises de la région. En même temps, la présence de cet arrêt serait également un élément attractif pour les entreprises. Il y

	aurait un intérêt au niveau écologique et peut-être économique pour l'industrie des grains par exemple. Y a-t-il un intérêt économique chez les entreprises? Élément décisif.
Volume des producteurs agricoles locaux	Difficilement. Il y a un enjeu de main-d'œuvre agricole. Il y a de plus en plus un monopole dans le monde de la grande culture où l'agriculture pour répondre à de grands besoins et l'agriculture y est fortement mécanisée. Cela peut représenter une opportunité d'affaires intéressante pour les producteurs maraîchers d'avoir un revenu d'appoint, mais la main-d'œuvre agricole représente un enjeu.
Niveau de transport collectif	Non. Le réseau de transport collectif n'est pas assez développé. Développer un Flexibus semblable à ce qui se fait à Québec ou encore un taxi-bus. Une application de covoiturage ou une installation dans le style de Communauto soit envisagée pour la mobilité vers des lieux de travail fort fréquentés.
Capacité à pourvoir les 36 postes dans la population locale	Non. Il faut que les salaires soient compétitifs. On a vu une hausse du salaire offert en contexte manufacturier et avec des effets plutôt minimes pour le marché du travail. On doit créer un sentiment d'appartenance plus fort à la région et tant qu'on ne réussira pas à créer ce sentiment-là, la main-d'œuvre va aller ailleurs et quand on commence vers Québec/Lévis, ça a un effet de drain qui est difficile à arrêter.

Autres éléments mentionnés :

- La quantité d'eau et la qualité de l'eau sont des enjeux très importants en Lotbinière.
- 6) La venue de cette entreprise est-elle souhaitable à vos yeux? Quelle est votre vision du développement économique?
- Miser sur ce style de développement peut être intéressant si l'occasion se présente, mais on passe à côté de l'essentiel qui est de s'assurer de la pérennité de nos entreprises actuelles.
- Maintenir les acquis qu'on a actuellement devrait être la priorité, il faut consolider nos entreprises.** Les autres objectifs devraient être de :
- Développer l'esprit entrepreneurial (florissant en Beauce par exemple, pourquoi ne sommes-nous pas capables de faire florir un paquet d'entreprises ici aussi?)
 - Diversifier les secteurs d'emploi et développer les services autour de ces secteurs
 - Mettre sur pied un incubateur à entreprises
 - Développer une stratégie de partage de locaux pour les citoyens en télétravail
 - Miser sur la qualité de vie d'abord.

Cas citoyen #1

Le cas citoyen #1 met en scène une jeune famille qui habite en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen est de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour aider à répondre à un besoin de la population.

- 3) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments?

Besoin soulevé	Capacité de la MRC à y répondre
----------------	---------------------------------

Garderie/CPE	Cet élément est resté sans réponse, mais a été identifié comme un besoin dans la municipalité.
Transport collectif et adapté	Ça dépend. Un réseau de transport collectif existe, mais ne permettrait pas à un jeune de Sainte-Agathe de se rendre au cégep. Il y a également un réseau de transport adapté.
Sports et loisirs	Oui. Il y a plusieurs organismes en loisirs impliqués qui peuvent aider sur le territoire. Une programmation régionale des directeurs en loisirs était prévu entre plusieurs municipalités du secteur à Sainte-Agathe-de-Lotbinière. Il y a une certaine collégialité entre les municipalités qu'il pourrait être intéressant de développer à l'échelle MRC.
Programme préuniversitaire	Oui. Il y a un cégep à Saint-Agapit.
Logement abordable	Noui. C'est le plus gros défi en Lotbinière. L'abordabilité du logement construit surtout. Il faut faire davantage de logement hors marché. Il faut que le monde municipal s'implique pour faire baisser le prix de construction. Il y a aussi un besoin de hausser la quantité de logements en construction. La Fondation Tanguay (logements préfabriqués permettant de faire réduire grandement les coûts), de la Coop Carbone (collaboration entre un OBNL qui fait la gestion des logements une fois l'édifice construit, l'entreprise investit également dans le projet en échange d'une promesse de pouvoir réserver des unités pour ses travailleurs). On commence à voir de l'itinérance à Dosquet, c'est un immense enjeu. Une implication plus grande de tous pour promouvoir la construction de plus de logements et que ces logements soient abordables. Le coût de construction du logement est également fort élevé.
Sécurité routière	Oui. Il y a un enjeu de sécurité routière le long des grands axes qui relient les municipalités (routes MTQ).
Services de soutien à la jeunesse	Oui. Il y a des travailleurs de rue sur le territoire, mais on devrait avoir une maison des jeunes dans chaque municipalité.

Autres éléments mentionnés :

- Il y a également un service d'aide aux diplômés que le Carrefour emploi Lotbinière offre aux 35 ans et moins auquel la famille aurait pu avoir droit s'ils avaient eu moins de 35 ans.

Cas citoyen #2

Le cas citoyen #2 met en scène une citoyenne âgée qui veut venir habiter en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen est de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour répondre à un besoin de la population.

- 7) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments?

Besoin soulevé	Capacité de la MRC à y répondre
Proximité des services	Oui. Si elle va à la résidence Notre-Dame-de-Fatima. On prendra soin d'elle et des services lui seront offerts. La pharmacie et l'épicerie livre également donc c'est possible pour elle de répondre à ses besoins.
Services à domicile	Oui. La résidence Fatima peut lui offrir les soins de santé dont elle a besoin.

Aide alimentaire	Oui. L'aide alimentaire est aux deux semaines. Est-ce qu'elle se rend à Sainte-Agathe-de-Lotbinière? La municipalité est-elle un comptoir? Enjeu potentiel de desserte.
Transport adapté	Oui.
Logements adaptés pour les aînés	Noui. Il y en a dans Sainte-Agathe-de-Lotbinière, mais beaucoup d'aînés quittent la MRC lorsqu'ils arrivent à cet âge, car il n'y a plus de logements qui répondent à leurs besoins et plusieurs ont une insécurité d'accès aux services donc se déplacent à Lévis en bordure d'un immense stationnement avec des épiceries et pharmacies pour avoir accès aux services. Il vaut mieux faire connaître les services disponibles sur le territoire. Il manque de RPA. Il y a également des projets intéressants de colocation entre des aînés qui leur permettent de rester en résidences ou encore intergénérationnel entre un jeune et un aîné.
Isolement social	Oui. Si elle peut aller dans une résidence autonome, elle sera super bien accueillie avec les activités qui y sont prévues.

Atelier environnemental

L'atelier environnemental vise à évaluer où se situe la population de la MRC Lotbinière sur les questions environnementales. Les participants sont appelés à voter vert, jaune ou rouge. L'atelier est divisé en deux parties : 1) leur impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face à une série d'aléas climatiques, 2) leur propension à poser des gestes environnementaux précis dans un contexte très précis. Les cartons verts sont utilisés pour signifier une volonté de poser le geste environnemental ou une impression que le territoire n'est pas vulnérable à l'aléa climatique. Le carton rouge signifie l'opposé et le carton jaune représente les situations pour lesquelles le/la citoyen/ne est hésitant/e.

Résultats :

Question	Résultats		
	Vert	Jaune	Rouge
Vulnérabilité face aux vagues de chaleur	2	3	0
Vulnérabilité face aux inondations	2	3	0
Vulnérabilité en approvisionnement en eau	0	0	5
Impact sur l'agriculture	1	4	0
Impact du gel-dégel sur la qualité de nos routes	0	1	4
Impact des redoux hivernaux sur l'état des patinoires extérieures	0	4	1

- 8) Quelle est votre impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face aux phénomènes climatiques suivants?

Autres éléments mentionnés :

- **Impact sur l'agriculture** : Un maire dit que ça va même mieux qu'avant en agriculture. Le réchauffement climatique allonge la période possible des récoltes et permet également de planter des types de semences qu'il était impossible d'envisager auparavant.
- **Érosion côtière** : L'érosion côtière est un enjeu important dans des secteurs en bordure du fleuve.
- **Dindons sauvages** : Ils font des ravages dans les champs. Ils endommagent les cultures et les récoltes.
- **Migration des bernaches** : Il y a de plus en plus de bernaches qui ne migrent plus et qui restent dans les champs. Elles ont un gros impact sur la qualité des champs.

9) Quelle est votre propension à :

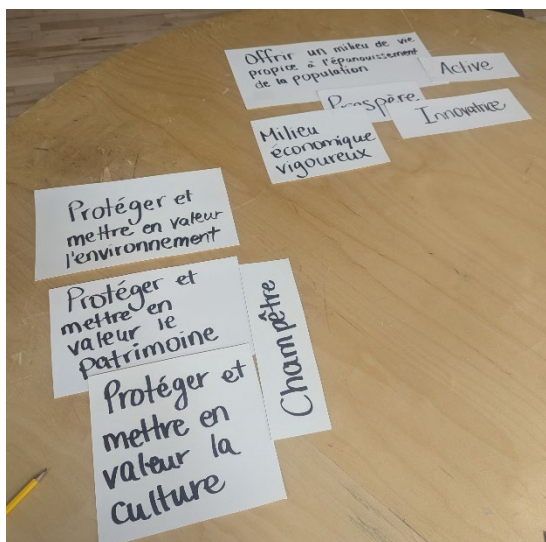
Question	Résultats		
	<u>Vert</u>	<u>Jaune</u>	<u>Rouge</u>
Propension à prendre le transport collectif	1	4	0
Propension à planter l'arbre	5	0	0
Propension à utiliser le bac de récupération de l'eau de pluie	5	0	0
Propension à installer le nichoir ou l'hôtel à insectes	4	1	0

10) Est-ce que les réponses que vous nous avez donné auraient été les mêmes si vos concitoyens avaient été parmi nous?

Réponse mitigée. Une partie de la population aurait probablement répondu de même, mais il y a des habitudes à développer. Il y a une clientèle ciblée qui elle sera enthousiaste et embarquerait dans ses initiatives, mais il y a beaucoup de chemin à parcourir avec une bonne partie de la population.

Atelier sur la vision stratégique

Pour l'atelier sur la vision stratégique, les 10 éléments clés du projet d'énoncé de vision stratégique sont placés devant les participants et ils doivent identifier d'un post-it vert les éléments de la vision de la MRC actuellement en vigueur qu'ils souhaitent préserver et d'un post-it rouge les éléments à évacuer.



Élément de la vision stratégique	Commentaires
Accueillante	Élément à retirer. Être accueillant fait partie d'offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population. Or, c'est un enjeu sur lequel on doit continuer de travailler. Faire sa place est difficile dans la MRC. Un témoignage d'une citoyenne impliquée depuis longtemps dans la MRC se fait toujours dire qu'elle est « une étrange » des années plus tard. On n'intègre difficilement. Il s'agit d'un objectif à ne pas perdre de vue, même si elle ne se trouve plus dans la vision stratégique.
Active	Élément important à maintenir dans la vision. Il faut être actif sur toutes les sphères pour offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement.
Champêtre	Élément à retirer. Le caractère champêtre de la MRC est perceptible dans la culture et le patrimoine de la MRC.
Innovatrice	Élément à retirer. Le caractère innovateur de la MRC est recoupé par le milieu de vie économique vigoureux. De la vigueur économique implique nécessairement de l'innovation.
Prospère	Élément important de la vision à maintenir. Le milieu de vie économique vigoureux doit avoir des retombées positives et se faire ressentir dans la qualité de vie de la population.
Milieu de vie économique vigoureux	Élément important de la vision à maintenir. Le milieu de vie économique vigoureux permet d'offrir des opportunités de travail
Milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population	Élément central de la vision stratégique. C'est l'élément numéro 1 à viser. Le reste doit découler de cela. Il faut que la population puisse s'épanouir sur tous les plans.
Protéger et mettre en valeur la culture	Élément important dans la vision et garder en tête l'identité champêtre de la MRC lorsqu'on s'adonne à la mise en valeur de la culture.
Protéger et mettre en valeur l'environnement	Élément important à maintenir dans la vision.
Protéger et mettre en valeur le patrimoine	Élément important dans la vision et garder en tête l'identité champêtre de la MRC lorsqu'on s'adonne à la protection du patrimoine.

Milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population		Active
Milieu de vie économique vigoureux	Prospère	
Protéger et mettre en valeur l'environnement		
Protéger et mettre en valeur le patrimoine		
Protéger et mettre en valeur la culture		

ANNEXE XIV : Compte-rendu de l'assemblée du 12 juin 2025 à Saint-Gilles



Résumé d'assemblée #8 : Saint-Gilles

Lieu : 1605 rue Principale, Saint-Gilles

Heure de début : 19 h

Heure de fin : 21 h

Maires présents du conseil de la MRC présents : 2

Personnel administratif de la municipalité présent : 1

Nombre de citoyens présentés : 9

Les citoyens, le personnel administratif de la municipalité ainsi que les maires du comité d'aménagement de la MRC sont assis et mélangés autour d'une même table pour la durée de l'assemblée.

Mise en situation économique

La mise en situation économique mettait en scène une compagnie de jus de fruit qui désirait ouvrir une deuxième usine de transformation de jus de fruit en Lotbinière. Cette mise en situation visait à discuter des atouts et faiblesses du territoire d'un point de vue économique ainsi que du style de développement économique souhaité par les citoyens et citoyennes.

Résultats :

- 7) Est-ce que Lotbinière est terre d'accueil en regard des besoins exprimés par la compagnie Ujudfruit?

Besoins identifiés par la compagnie	Capacité de la MRC à répondre aux besoins de l'entreprise
Fluidité du réseau routier	Oui. Le réseau routier est relativement fluide et n'a pas trop de bouchons. À certaines heures de pointe, c'est un enjeu, mais sans plus. La ville à Saint-Gilles est fort étalée et le transport collectif n'est pas assez développé pour y répondre, mais en général, la MRC est bien desservie.

Qualité de la desserte du service en train	Non. Le train passe actuellement dans la MRC, mais ne s'arrête pas dans la MRC. Il pourrait y avoir un intérêt sur le plan économique pour un paquet d'entreprises et d'industries de l'utiliser, car cela est concurrentiel de plus en plus avec la pénurie de main-d'œuvre chez les chauffeurs et la hausse des salaires, c'est une bonne manière de réduire les effets négatifs de la pénurie de main-d'œuvre sur les entreprises. Il s'agit donc d'un élément attractif pour les entreprises. De plus, c'est plus écologique et cela réduirait la dégradation des routes si moins de camions lourds circulaient sur celles-ci.
Volume des producteurs agricoles locaux	Non. La quantité de petits fruits en Lotbinière est relativement limitée, mais le monde agricole peut s'adapter et s'organiser s'il y a la venue d'une telle entreprise. Or, il faut que le marché soit rentable, si le modèle n'est pas rentable pour l'agriculteur, il ne fera pas la conversion de ces cultures.
Niveau de transport collectif	Non. Le réseau de transport collectif est à parfaire pour permettre à des travailleurs de vivre sans leur voiture. Des initiatives de covoiturage entre entreprises devraient être mises sur pied pour permettre aux travailleurs de se rendre plus facilement et de s'organiser. Il y a un besoin de mobilité pour tous les nouveaux arrivants pour ce qui touche aux déplacements non-utilitaires.
Capacité à pourvoir les 36 postes dans la population locale	Non. Le bassin de main-d'œuvre est un enjeu. Actuellement, à l'échelle du Québec pour chaque 100 personnes qui quittent le marché du travail, il y a 66 jeunes qui entrent sur le marché. Il y aura donc pas mal systématiquement une pénurie de main-d'œuvre, mais en même temps beaucoup d'adolescents et de jeunes adultes n'étaient plus en mesure de trouver un emploi d'été, l'accès à un emploi chez les jeunes est également un enjeu.

Autres éléments mentionnés :

- **Terrains industriels disponibles** : À Saint-Gilles, il n'y a plus de terrains industriels disponibles actuellement. Peut-on vraiment accueillir une nouvelle industrie importante sans terrain industriel disponible?
- **Demande en eau** : La demande en eau d'une entreprise de la sorte sera très importante. Dans un contexte de croissance rapide de la population dans les prochaines années ainsi que d'une ressource en eau pas si abondante, est-ce une bonne idée d'allouer une bonne partie de notre eau à ce genre d'entreprise ?

- 8) La venue de cette entreprise est-elle souhaitable à vos yeux? Quelle est votre vision du développement économique?

Il faut chercher à diversifier le type d'entreprises que l'on a en Lotbinière si l'on veut être un milieu de vie complet qui permet à tout un chacun de s'épanouir professionnellement dans son milieu. C'est bien d'avoir des usines, mais à choisir entre cela et des commerces de services, il faut prioriser les services aux citoyens pour qu'ils consomment, travaillent et dépensent en Lotbinière même. C'est le moment où être stratégique également. L'eau est en quantité limitée et les terrains sont en quantité limitée également et il y a une hausse de la population. Il faut donc être plus sélectif avec les entrepreneurs en établissant des critères environnementaux ou encore économiques pour accueillir en Lotbinière des entreprises qui correspondent à la vision économique dont la MRC s'est dotée.

Cas citoyen #1

Le cas citoyen #1 met en scène une jeune famille qui habite en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen est de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour aider à répondre à un besoin de la population.

- 4) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments?

Besoin soulevé	Capacité de la MRC à y répondre
Garderie	Oui. Il y a des CPE et des garderies privées, il faut se prendre d'avance.
Logement abordable	Non. Le logement abordable adaptée pour une famille de 5 ans avec deux revenus modestes, il faut aller plus loin dans la MRC, il faut s'éloigner de Saint-Gilles. Il faut miser sur des solutions alternatives et créatives pour faire apparaître du logement abordable. Des logements préfabriqués, des partenariats publics privés avec des OBNL et des entreprises pour construire plus de logements doit être envisagé. La MRC doit s'impliquer, mais pas trop impliqué de fonds publics. Si on met toute la gomme sur le logement et qu'il ne nous reste plus d'argent public pour offrir un CLSC, des loisirs ou encore un travailleur social, ce n'est pas vraiment mieux. Il faut trouver un moyen de favoriser le logement social en n'évitant de mettre trop d'argent des citoyens. Miser sur les coopératives d'habitation est également une initiative intéressante. Il serait intéressant d'interdire les chalets pour éviter que des chalets restent vacants 3 mois par année.
Programme préuniversitaire	Noui. Il y a le campus du Cégep Thetford à Saint-Agapit soit le Centre d'études collégiales de Lotbinière, mais la programmation offerte aux étudiant.e.s n'est pas si variée actuellement. Il y a un enjeu qu'il faut continuer de travailler ici.
Transport collectif	Non. Le réseau de transport collectif n'est pas assez développé actuellement pour permettre à des citoyens de vivre sans voiture. La nouvelle boucle permettra cependant à l'adolescent de 17 ans.
Loisirs et culture	Oui pour les loisirs sportifs, mais pour les loisirs plus artistiques, l'offre est moindre.
Sécurité routière	Non. Dans les cœurs de village peut-être, mais si elle n'habite directement la même municipalité que le lieu de son école, c'est littéralement dangereux pour les enfants. Les jeunes en scooter aussi sur la route 269 le soir, c'est vraiment dangereux.

Autres éléments mentionnés :

- **Accueil des nouveaux arrivants :** La municipalité de Saint-Gilles a grossi énormément, mais aucun accueil des nouveaux résidents y est prévu. Les nouveaux résidents ne connaissent pas
- **Synergie citoyenne :** Il manque de lieux communs, il n'y a pas de petits cafés à l'échelle locale ou de lieux communs pour échanger et se rassembler.

Cas citoyen #2

Le cas citoyen #2 met en scène une citoyenne âgée qui veut venir habiter en Lotbinière et dont les besoins sont multiples. L'objectif de ce cas citoyen est de déterminer quels sont les éléments sur le plan social pour lesquels la MRC doit intervenir davantage pour répondre à un besoin de la population.

- 11) Quels sont les besoins et services nécessaires à leur épanouissement et est-ce que la MRC offre ces éléments ?

Besoin soulevé	Capacité de la MRC à y répondre
HLM/RPA	Oui. Les résidences pour personnes âgées sont pleines actuellement, mais les personnes qui souhaitent y entrer peuvent y entrer assez rapidement.
Transport adapté	Oui. Le service de transport adapté et est relativement efficace. Il y a peu de plaintes.
Soins de santé	Oui. Il y a une coop de solidarité à proximité ainsi que des services
Aide alimentaire	Non. Il y a un frigo-partage, mais le service d'aide-alimentaire ne se rend pas jusqu'à Saint-Gilles. Le comptoir le plus proche est Saint-Agapit.
Isolement social	Oui. Les clubs sociaux sont très actifs.
Accueil des nouveaux citoyens	Non. Il y a toujours cette étiquette de lui ou elle, c'est « un étrange », si la personne ne vient pas du coin. Un guide d'accueil pour les nouveaux résidents serait une bonne idée pour permettre aux nouveaux résidents de connaître les services auxquels ils ont accès et les clubs sociaux qui existent sur le territoire.
Sentiment d'appartenance	Non. La population nouvellement arrivée n'a pas une identité locale très forte, il n'y a pas de synergie. Il faut créer des lieux de socialisation.

Autres éléments mentionnés :

- **Niveau de bénévolat :** La baisse du niveau de solidarité dans le village se fait ressentir également dans le nombre de bénévoles qui donnent du temps pour la réalisation des activités.

Atelier environnemental

L'atelier environnemental vise à évaluer où se situe la population de la MRC Lotbinière sur les questions environnementales. Les participants sont appelés à voter vert, jaune ou rouge. L'atelier est divisé en deux parties : 1) leur impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face à une série d'aléas climatiques, 2) leur propension à poser des gestes environnementaux précis dans un contexte très précis. Les cartons verts sont utilisés pour signifier une volonté de poser le geste environnemental ou une impression que le territoire n'est pas vulnérable à l'aléa climatique. Le carton rouge signifie l'opposé et le carton jaune représente les situations pour lesquelles le/la citoyen/ne est hésitant/e.

Résultats :

12) Quelle est votre impression quant à la vulnérabilité de notre territoire face aux phénomènes

Question	Résultats		
	Vert	Jaune	Rouge
Vulnérabilité face aux vagues de chaleur	6	4	2
Vulnérabilité face aux inondations	1	5	6
Vulnérabilité en approvisionnement en eau	0	8	3
Impact sur l'agriculture	1	7	4
Impact du gel-dégel sur la qualité de nos routes	0	1	11
Impact des redoux hivernaux sur l'état des patinoires extérieures	0	3	8

climatiques suivants?

Autres éléments mentionnés :

- **Activités hivernales** : La pratique des sports d'hiver ainsi que les sentiers de motoneige sont sérieusement affectées par le réchauffement climatique.
- **Nouvelle faune** : Il y a présence de dindons et d'autres espèces que l'on ne voyait pas auparavant avec des effets sur les cultures.
- **Moustiques** : Il y a de plus en plus d'insectes.
- **Climatisation** : Hausse de la climatisation est nécessaire.

13) Quelle est votre propension à :

Question	Résultats		
	Vert	Jaune	Rouge
Propension à prendre le transport collectif	8	4	0
Propension à planter l'arbre	11	1	0
Propension à utiliser le bac de récupération de l'eau de pluie	7	4	1
Propension à installer le nichoir ou l'hôtel à insectes	9	3	0

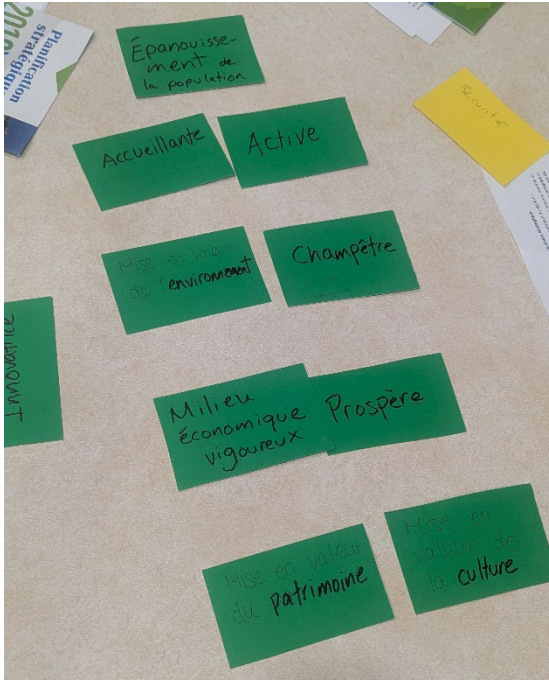
14) Est-ce que les réponses que vous nous avez donné auraient été les mêmes si vos concitoyens avaient été parmi nous?

L'échantillon est plus ou moins représentatif de l'ensemble de la population selon les citoyens présents lors de l'assemblée.

Atelier sur la vision stratégique

Pour l'atelier sur la vision stratégique, les 10 éléments clés du projet d'énoncé de vision stratégique sont placés devant les participants et ils doivent identifier d'un post-it vert les éléments de la vision de la MRC actuellement en vigueur qu'ils souhaitent préserver et d'un post-it rouge les éléments à évacuer.

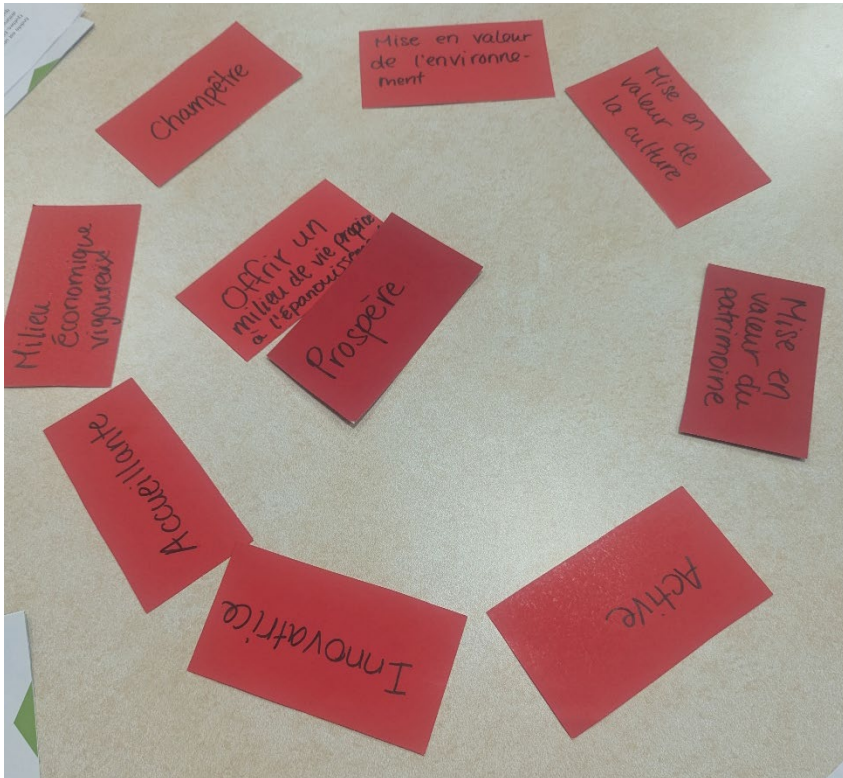
Table #1



Interprétation de la figure :

Les éléments « innovateur » et « sécuritaire » sont transversaux. Un milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population est l'élément ciblé comme le plus important et la mise en valeur du patrimoine et de la culture comme ce qu'il y a de moins prioritaire. Mis apart l'ajout du terme sécuritaire comme aspect transversal, il y a également la spécification du caractère champêtre à garder dans la vision. On entend le terme champêtre sous l'angle de la quiétude qu'offre l'environnement de la campagne aux citoyens, le côté plus paisible par rapport au bruit urbain.

Table #2



Interprétation de la figure :

Les éléments « prospère » et « offrir un milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population » sont identifiés comme les objectifs centraux à viser. Le cadrant de gauche sont des éléments à stimuler afin d'atteindre nos objectifs (il faut améliorer notre accueil, stimuler le développement économique, être une communauté active et toujours chercher à innover afin d'atteindre nos deux objectifs centraux). Dans cette quête de l'épanouissement de notre population et de la prospérité, il y a des choses à préserver et à ne pas compromettre soit notre patrimoine, notre culture, notre environnement ainsi que notre identité champêtre. Aucun terme n'est retiré.

Autre élément mentionné :

Il y a un enjeu au niveau de la planification des infrastructures. Actuellement, le développement est rapide et le monde municipal dans la MRC est constamment en rattrapage.

ANNEXE XV: Compte-rendu de l'assemblée du 17 juin 2025 à Saint-Apollinaire



Résumé d'assemblée #9: Saint-Apollinaire

Lieu : 20 rue Terry-Fox, Saint-Apollinaire

Heure de début : 19 h 05

Heure de fin : 20 h

Maires présents du conseil de la MRC présents : 1

Personnel administratif de la municipalité présent : 1

Nombre de citoyens présentés : 1

Les citoyens, le personnel administratif de la municipalité ainsi que les maires du comité d'aménagement de la MRC sont assis et mélangés autour d'une même table pour la durée de l'assemblée.

Dans le cas de l'assemblée publique de Saint-Apollinaire, comme il n'y avait qu'un citoyen et un membre du personnel administratif de la municipalité, l'assemblée publique complète n'a pas été tenue. Les ateliers sociaux, environnementaux et économiques n'ont pas été faits et les portraits de chacun de ses volets a été présenté en version abrégée. Le citoyen a été invité à répondre à la version longue du sondage en ligne sur la vision stratégique de la MRC qui recoupe largement les questions abordées dans les trois ateliers (social, économique et environnemental). L'atelier sur la vision stratégique de la MRC a été réalisé et une discussion ouverte sur les différents enjeux en Lotbinière s'en est suivie pour substituer aux ateliers.

La boîte à idées était tout de même accessible au citoyen afin de laisser une idée au personnel de la MRC et une adresse courriel du personnel administratif de la MRC était également offerte aux citoyens si ceux-ci voulaient écrire un nouveau message à la MRC et qu'il soit intégré aux résultats des consultations publiques.

Discussion

- **Éléments mentionnés :**

- **Bénévolat** : Dans la préoccupation de garder un esprit d'entraide, l'importance du bénévolat est mentionnée et mise sur la table.
- **Logement** : L'accès au logement à un coût décent est l'enjeu numéro un identifié lors de la rencontre.
- **Recrutement international** : Il faut encourager les entreprises à recruter à l'international. Pour ce faire, il serait intéressant que des municipalités de Lotbinière optent pour **un jumelage** avec des municipalités de pays africains ou d'ailleurs sur le globe.
- **Immigration** : Important pour le dynamisme de la région. Non seulement cela permet d'augmenter le bassin de travailleurs et de main-d'œuvre pour les entrepreneurs, cela a également beaucoup d'effet induit notamment sur le développement du transport collectif.
- **Intégration des nouveaux arrivants** : Est-ce qu'il y a des lieux de rencontre pour tous les citoyens qui sont autres que simplement les infrastructures de loisirs majeures (aréna) et qui permettent des citoyens qui viennent de l'extérieur de Lotbinière et qui n'ont pas d'enfants qui pratiquent un sport de rencontrer d'autres parents et de se développer un réseau social ?
- **Transport** : Il y a un enjeu au niveau du transport. Beaucoup de citoyens d'ailleurs au Québec ou de l'international pourraient être intéressés à s'installer en Lotbinière, mais ne le feront pas que les options de transport sont de zéro et ils n'ont pas les moyens d'avoir plus d'une voiture. Oui, il faut continuer de développer le transport collectif public, mais il faut ajouter la contribution du privé dans le développement du transport et mettre en valeur les services de taxi ou autre compagnie qui offre des services de mobilité sur le territoire.

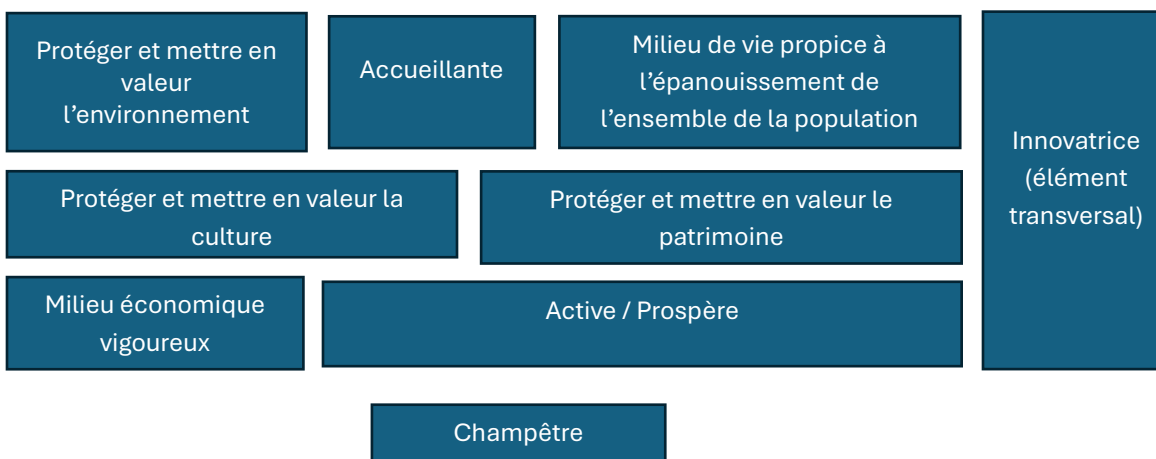
Atelier sur la vision stratégique

Pour l'atelier sur la vision stratégique, les 10 éléments clés du projet d'énoncé de vision stratégique sont placés devant les participants et ils doivent identifier d'un post-it vert les éléments de la vision de la MRC actuellement en vigueur qu'ils souhaitent préserver et d'un post-it rouge les éléments à évacuer.

Élément de la vision stratégique	Commentaires
Accueillante	Élément clé. Importance capitale dans le contexte d'une augmentation rapide de la population.
Active	Élément à fusionner avec prospère.
Champêtre	Il y a une préoccupation de ne pas perdre son identité de petit village au fur et à mesure que Saint-Apollinaire. Il faut demeurer un endroit d'entraide citoyenne qui se serre les coudes.
Innovatrice	Élément transversal. C'est un savoir-être que la MRC doit incarner. Dans chacun des éléments de sa vision stratégique, elle doit chercher à être à l'avant-garde dans chacun des deux domaines clés identifiés dans sa vision stratégique.
Prospère	Élément à fusionner avec active.
Milieu de vie économique vigoureux	Élément important à maintenir dans la vision stratégique. Cela offre des opportunités aux citoyens pouvant aider à leur épanouissement.

Milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de la population	Élément clé. Si cela inclut l'accès à des soins de santé, l'accès à l'éducation, l'accès à un logement social ou abordable et autres éléments nécessaires pour répondre aux besoins de base dans la population, c'est absolument fondamental.
Protéger et mettre en valeur la culture	Élément important afin de préserver notre identité.
Protéger et mettre en valeur le patrimoine	Élément important. Il faut également inclure la protection de nos paysages dans notre patrimoine.
Protéger et mettre en valeur l'environnement	Élément clé. Un environnement sain est non seulement important pour la santé et la qualité de vie, mais il détermine les possibilités de développement résidentiel, industriel, commercial et agricole (qualité et quantité d'eau notamment).
Ajout : Capital humain	Il faut que la vision stratégique de la MRC parle de développer les forces de sa population et du développement de ses compétences. C'est en ciblant sur le capital humain de la population qu'on va se positionner comme une destination attrayante pour les entrepreneurs, parce que les conditions vont être attirantes.

Reconstitution de l'ordonnancement réalisé autour des thèmes :



Des questions ?

Contactez-nous au : info@mrclotbiniere.org